

le peuple

Fondé en 1900

ORGANE DE LA CÔTE DU-SUD

Série D, Vol. 5, No. 25

MONTMAGNY

L'Islet - Bellechasse - Kamouraska

hebdomadaire

publié

le jeudi

10¢

Le jeudi 18 septembre 1969

PORT PAYÉ À MONTMAGNY

Dernière heure

Rebondissement de l'affaire René Létourneau

Un industriel de Montmagny, M. René Létourneau, qui avait été acquitté il y a à peine deux mois de l'accusation de meurtre relativement à la mort du jeune Denis Bélanger a été formellement accusé mercredi dernier par le Juge Jean-Paul Bérubé d'avoir, le 19 décembre dernier, illégalement déchargé son arme à feu de calibre "12" dans l'intention de blesser.

À la demande de ses procureurs, Mes Jean Bienvenue et Robert Daveluy, l'enquête préliminaire a été portée au 1er octobre et s'il y a lieu, le procès qui suivra, se déroulera devant un juge et 12 jurés.

Ses procureurs ont de plus réussi à obtenir sa libération sur un cautionnement de \$500.00.

Plus de frais d'interurbain

Dans le but de faciliter les communications avec les personnes comprises dans le territoire qu'il dessert, le journal Le Peuple a entrepris tout un programme à ce niveau, programme qui une fois terminé, permettra à nos abonnés, nos annonceurs ou à toute autre personne de la Côte-du-Sud, de nous rejoindre sans frais d'interurbains. Déjà, notre bureau possède deux lignes pour Montmagny, une ligne directe avec le réseau desservi par St-Jean Port-Joli (598-6264) et cette semaine une nouvelle ligne directe vient de nous être ouverte pour le réseau de La Pocatière (856-1514). Nous entendons avoir de ces lignes bientôt pour Bellechasse et le haut des comtés de Montmagny et l'Islet. Pour l'instant les abonnés des régions de St-Jean et La Pocatière peuvent donc nous appeler aussi souvent qu'ils veulent, soit pour nous communiquer des nouvelles, soit placer de l'annonce, soit pour tous renseignements qu'ils désireraient en rapport avec notre journal.



LA PELLETEE DE TERRE SYMBOLIQUE - L'Hon. Jean-Paul Cloutier a donné le feu vert pour le début des travaux du Centre de la Normandie en levant la première pellette de terre dimanche dernier, devant plusieurs centaines de personnes pour la plupart de la Normandie. Le ministre en a profité pour remettre à la Corporation, un chèque de \$15,000., couvrant la moitié du projet. On reconnaît sur la photo, M. le curé Maurice Langlais, le maire Cajetan Gauthier, Mgr Paul-Emile Deschênes, M. Claude Hamelin et M. Marius Joncas.



NOUVEAU BUREAU DE DIRECTION DE LA GARDE ST-THOMAS - Le bureau de direction de la Garde St-Thomas de Montmagny a renouvelé ses cadres la semaine dernière par suite de la graduation de quelques-uns de ses membres. La photo nous fait voir la nouvelle direction. Première rangée de g. à dr.: Lieutenant Michel Têtu, ass. commandant; Major André Gaudreau, commandant; Lieutenant Col. André Bernier, président; Major Vallier Boudreau, vice-président. 2e rangée: Lieutenant Jacques Poirier, porte-drapeau, major Paul-Henri Gaudreau, trésorier; Sergent Eddy Nicole, cartier-maitre, Garde Gérard Roy, publiciste. 3e rangée: Garde Léopold Morin, chef-protocole, Lieutenant Yvon Lavoie, sous-lieutenant Cléophas Beaulieu, Lieutenant Gérard Laberge secrétaire d' N'apparaît pas sur la photo: Major Réjean Boulet, aviseur Légale, Mgr. Albert Deschênes, aumônier, sergent Albert Leblanc ordonnance.



NOUVEAUX MEMBRES - L'Association des femmes d'Affaires de Montmagny s'est enrichie de 9 nouveaux membres lundi soir dernier à l'occasion du souper hebdomadaire. Ce sont dans l'ordre habituel Mmes Yvonne Trudel, Rachelle Gendreau, Denise Têtu, Hélène Marcoux, Florence Gagné, Pauline Boivin, Gilberte Gaudreau, Roméo Côté, Fleurette Genest et Hélène Dionne.

La journée colombienne au conseil 5425

L'organisation de la Journée Colombienne du Conseil 5425 sous la présidence de Monsieur Lionel Pellerier (Unic) offre de nouveau cette année son appui aux oeuvres de l'Amérique Latine et aux foyers d'hébergement pour personnes âgées et compte sur la générosité du public en général pour mener cette campagne à bonne fin.

Le 6 octobre sera la Journée désignée pour une sollicitation générale. Il ne faut pas oublier lors du grand tirage qui aura lieu vers le 1 novembre que des montants allant jusqu'à \$10,000.00 seront remis aux délégués que le hasard aura choisis, à tous ceux qui auront fait leur souscription à cette oeuvre qui tient tant à coeur aux membres du Conseil 5425 des Chevaliers de Colombe qui comprend les paroisses de Ste-Anne de la Pocatière, Rivière-Ouelle, St-Onésime, St-Roch des Aulnaies et Ste-Louise. Publicistes du Conseil 5425p André Lizotte, d. de c.

Première assemblée des Filles d'Isabelle

Notre cercle accueille une nouvelle soeur: Mme R. Boutin. Mme Coulombe, régente souhaite ensuite la bienvenue à tous et M. l'aumonier tout particulièrement et sympathisé avec celles éprouvées durant l'été.

organisé par notre cercle sera présenté mercredi le 1er octobre au "Bûcheron". Une soirée récréative au profit de l'église de St-Thomas est également organisée par le Cercle des filles d'Isabelle, pour mercredi le 22 octobre.

Nous recevons des remerciements de la part des responsables des scouts et du corps de majorettes pour la contribution qu'on leur a apportée.

Le centre communautaire "Normandie" sollicite notre aide pour la réalisation de ce projet.

L'assiduité et la conviction sont deux moyens de profiter de nos réunions de dire notre régence; elle remercie celle qui ont récité le chapelet et qui ont assisté aux funérailles des parents de nos membres. Des résolutions de sympathies proposées par Sr. Rita Proulx et secondées par Sr. Alfred Pouliot, leur sont adressées.

Les élections de notre cercle se tiendront en octobre. Le comité de nomination se compose de Mmes Rosaire Caron, Jean-Marie Corneau, Antonio Nicole, Marius Lachaine, de Mlle Imelda Gazée secondées de Mme Rita Proulx, ex-régente. Le prix de présence est gagné par Mlle Adine Simoneau et un autre cadeau offert par Mme Jos Bélanger est gagné par Mme Albert Boucher.

Encore cette année, notre Cercle aura sa ligue de quilles, les responsables sont: Mme Pierre-Paul Roy, Mme Rodolphe Fournier et Mlle Thérèse Laberge.

Une magnifique épiluchette de blé d'Inde agrémentée de chants, de pièces exécutées au piano, sur l'accordéon et par l'orchestre terminait bien notre 1ère rencontre de l'année.

Appel d'offres

MINISTRE DE L'AGRICULTURE
ET DE LA COLONISATION

Projet no 7547-38-690

Exécution de travaux de drainage dans la DECHARGE du LAC NARCISSE et branches, en les municipalités de Saint-Cyprien, paroisses de Saint-Clément et Saint-Hubert, comté de Rivière-du-Loup.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans la région no 1 (Alléganys), soit les districts électoraux de Bellechasse, Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Rivière-du-Loup et Témiscouata.

Pour ce projet, les documents nécessaires sont obtenus du directeur du service de l'Hydraulique Agricole, ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, édifice D bureau 413, Hôtel du Gouvernement, Québec. Tél.: 693-2450.

Un versement de \$10. sous forme de chèque visé ou de mandat, non remboursable, à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans, devis et formules de soumission d'un projet.

Garanties: chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, ou cautionnement de soumission équivalant à 10% du montant total de la soumission.

Closure des soumissions: 2 h. 30 de l'après-midi (h.a.e.), bureau D-617, Hôtel du Gouvernement, Québec, LE JEUDI, 25 SEPTEMBRE 1969.

Le ministre ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Roméo Lalonde
Sous-ministre



GOUVERNEMENT
DU QUÉBEC

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE PASCAL-TACHE SERVICE DE L'EDUCATION PERMANENTE

Le Service de l'Education Permanente de la Commission Scolaire Régionale Pascal-Taché annonce l'ouverture des cours suivants pour cet automne.

FORMATION SCOLAIRE A TEMPS PARTIEL

Tous les niveaux de la première à la onzième peuvent être donnés à plein temps, nous donnons aussi à temps partiel toutes les options ou concentrations du secondaire V. Les matières comprises à l'intérieur de ce programme sont: Français, Anglais, Arithmétique et Sciences.

FORMATION SCOLAIRE A PLEIN TEMPS

Les candidats intéressés à cette formation doivent s'informer à leur Centre de Main d'Oeuvre du Canada de leur secteur.

FORMATION PROFESSIONNELLE A TEMPS PARTIEL

Dans la section professionnelle il y aura cette année des cours à temps partiel dans les options suivantes:

Navigateur (amateur)	Electricité contrôleur de moteurs
Lecture de plans, appliqués aux métiers de la construction	Chauffeur d'autobus scolaire (entretien)
Dessin industriel	Étude de temps et mouvements
Ajustage mécanique	Soudure
Tôlerie industrielle	Equerre de charpente
Mécanique automobile	Imprimerie (offset)
Electricité bobinage	Linotypie
Electricité filerie de maison	Typographie
	Presse typographique

FORMATION PROFESSIONNELLE A PLEIN TEMPS

Opérateur de machines à bois	Serveuse de tables
Technique de vente	Débosselage et peinture
Commissaire bureau (comptabilité)	Opérateur de machinerie forestière

FORMATION AGRICOLE

Les Candidats intéressés à ces cours doivent s'informer à leur Centre de Main d'Oeuvre du Canada de leur secteur.

Il nous est possible d'organiser tous les cours qui nous seraient demandés par au moins quinze personnes dans des options professionnelle à la condition de disposer de l'équipement nécessaire pour dispenser les cours soit dans nos ateliers spécialisés ou soit en collaboration avec les industries du milieu.

Le programme est divisé en blocs étudiants:	3-Production végétale
1-Formation sociale-économique	4-Production animale
2-Administration de l'entreprise agricole	5-Génie rurale

Nous organisons d'autres spécialités inhérentes à l'activité du cultivateur.

FORMATION DES CADRES

Nous avons des cours en:

- Gestion des affaires
- Surveillance efficace et technique administrative
- Formation des surveillants
- Formation des techniciens en étude de travail ou d'autres.

EDUCATION POPULAIRE

En éducation populaire, nos cours peuvent se centrer sur les principaux rôles que l'individu remplit comme personne humaine, dans la société:

Producteur	Comme citoyen:	Le citoyen face au pouvoir
Consommateur	Comme citoyen:	Que se passe-t-il en éducation?
Citoyen	Comme citoyen:	Le travail en groupe
Époux ou épouse	Comme époux ou épouse:	Psychologie du couple ou Vivre à deux
Père ou mère de famille	Comme époux ou épouse:	Psychologie de l'enfant
Comme producteur:	Comment comprendre l'économie	Psychologie de l'adolescent.
Comme consommateur:	Une société en changement	
Comme amateur:	Comme joindre les deux bouts	
	Bricollage	
	Arts plastiques	
	Décoration intérieure	
	Alimentation	
	Couture et habillement	

Ces cours peuvent être mis en activité grâce aux subventions gouvernementales ou grâce à l'auto-financement. D'autres cours:

- Développement des moyens d'expression
- Psychologie de la foule
- Dynamique de groupe
- Animation
- Dessin
- Peinture
- Sculpture
- Conditionnement physique
- Yoga
- ou d'autres, s'autofinancement.

INSCRIPTIONS

Nous portons à votre connaissance que dans la semaine du 22 septembre 1969, dans toutes les localités de notre régionale, une vaste opération pour recueillir les inscriptions sera mise en marche

ENDROIT: Montmagny
ECOLE: Louis-Jacques Casault
JOUR: 23, 24, 25 septembre
HEURES: 7.00 à 10.00 hres p.m.

AUTRES PAROISSES: Ecole principale de la localité
JOUR: 23 et 24 septembre
HEURE: 7.00 à 10.00 heures, p.m.

La construction du Foyer de l'Enfance débuterait le 3 novembre

Les travaux de construction du Foyer de l'Enfance de la Côte-du-Sud, évalué à environ 1,000,000., devraient débuter le 3 novembre 1969, sur le terrain réservé à cette fin.

C'est ce qui ressort d'un entretien que nous avons eu jeudi dernier avec le directeur général de la Corporation,

M. Valérien Lachance qui nous a expliqué qu'il tenait cette date de l'architecte du projet, M. Maurice Bouchard. M. Lachance a décrit le foyer comme étant un édifice de 300 pieds de long par 200 de large, divisés en six pavillons distinctifs regroupés autour d'un pavillon central comprenant les services adminis-

tratifs, cliniques, salles de loisirs et d'entretien.

M. Lachance a de plus expliqué que le foyer, d'une capacité de 130 lits, nécessitera un personnel variant entre 75 et 100 personnes, et qu'il en coûtera environ \$700,000.00 pour l'opérer annuellement.

Rappelant que ce projet

n'était qu'une première étape, M. Lachance a continué en disant qu'il était dès maintenant prévu de construire sur les mêmes terrains des ateliers protégés, "au fur et à mesure que les enfants développeront des aptitudes", d'expliquer le directeur.

Corporation

La Corporation du Foyer de l'Enfance qui s'occupe du projet est présentement composée, en plus de M. Lachance, du président, le Dr. Cajetan Gauthier, du Dr. René Gourgue, vice-prés., du notaire Paul Dolan, secrétaire.

Cette Corporation s'accroîtra jusqu'à 15 représentants locaux et régionaux en octobre ou novembre de conclure M. Lachance.



M. Valérien Lachance, directeur général de la Corporation du foyer est de plus président de la Commission d'Urbanisme au Québec.

Huits maisons de l'avenue du Camp devront être démenagées avant de construire le Centre

En plus d'avoir à coordonner le travail de préparation du projet, M. Valérien Lachance que nous avons rencontré jeudi dernier, nous a aussi déclaré qu'il s'occupait de la rénovation urbaine de l'Ave du Camp en collaboration avec la Cité de Montmagny.

Pour que le foyer de construction, d'expliquer M. Lachance, il faudra démenager ou démolir immédiatement 8 maisons de l'Ave du Camp et 10 autres un peu plus tard. Donc, de continuer le directeur, la Ville se doit de mettre en chantier des H.L.M. Habitation à loyer modique qui

seront mis à la disposition des gens de l'Ave du Camp et à d'autres familles à bas revenus de la Ville.

Par ailleurs, dit-il, je suis contre la construction d'un ghetto pour ces gens et établir ainsi un sous groupe, une sous-culture en marge de la société.

Société d'habitation

Au sujet de ces constructions de H.L.M., M. Lachance a mentionné que la Société d'habitation du Québec, qui rencontrait les autorités Municipales mercredi prochain, était prête à mettre à la disposition de Montmagny une somme de \$360,000.00

pour la construction de 30 logements. Il s'agirait d'un prêt hypothécaire sur une base d'intérêt de 67-8%.

Ce montant correspond à 95% du coût des travaux. L'autre 5% serait défrayable par la ville sous forme d'achat de terrain. L'un de ces terrains sur lequel la Ville possède un privilège d'achat est situé sur la terre de M. Laurent Côté à quelques 600 pieds à l'est du futur foyer.

De plus, le directeur général de la Corporation a mentionné que la Société d'habitation était prête à défrayer à 75% du coût le démenagement et le réaménagement de certaines maisons de l'Ave du Camp, le reste étant un déboursé du propriétaire.

Tant qu'aux maisons qui devront être démolies, M. Lachance a expliqué qu'un prix raisonnable sera offert à leurs propriétaires.

En terminant, M. Lachance a mentionné que la construction de H.L.M. devrait se faire par le secteur publique en collaboration avec la Cité.

Les projets de la Grande Ecluse et de l'aréna seraient sur le point d'être concrétisés

Certains propos tenus par l'hon. Jean-Paul Cloutier, dimanche, devant les journalistes, laissent prévoir des développements importants quant au projet de la Grande Ecluse et de l'aréna de Montmagny.

M. Cloutier a en effet laissé entendre qu'il annoncerait, lors du couronnement de la reine du Club Chasse et Pêche, le 27 septembre prochain, l'octroi de subventions nécessaires à la construction du barrage de la Grande Ecluse.

Concernant l'aréna, le député de Montmagny a déclaré qu'il rencontrerait les journalistes dans une quinzaine de jours en compagnie des autorités municipales et des loisirs, et c'est à ce moment qu'il fera part des développements survenus en rapport avec ce projet.

Dans l'ensemble, le ministre s'est dit confiant que ces deux projets devraient trouver leur aboutissement d'ici quelques semaines et

rien ne lui permettrait de croire au contraire.

Pour la satisfaction de la clientèle.

"ELLE" Coiffure

autrefois "Salon Guy".

a réservé les services de:

M. DOMINIQUE

Coiffeur réputé, appliquant les techniques françaises de coupes, colorations et permanentes.

pour votre rendez-vous: signalez

248-2469



Spécial sur les complets

40%

d'escompte

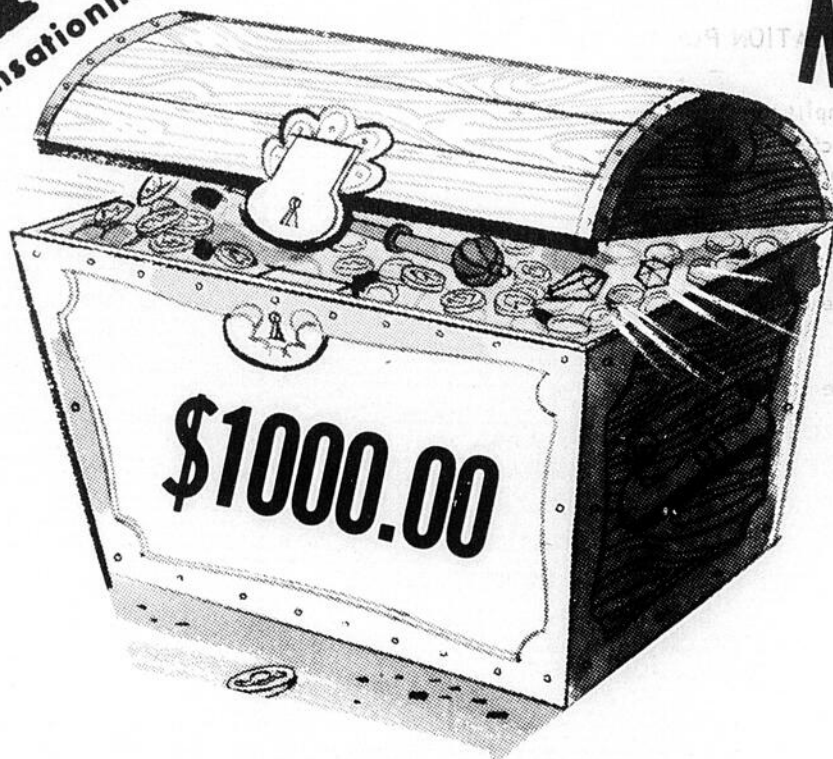
MAGASIN

ALBERT COUILLARD

La-Albert (Ti-Gare) Couillard, prop.
70, rue du Palais de Justice,
(Voisin de la Comm. des Liqueurs)
Montmagny

Tél: 248-1660

Sensationnel



Ce Gros Lot a été accumulé grâce à la collaboration de:

- MANOIR DES FRABLES, 200 du Manoir, Montmagny
- REST. CHEZ PAUL, 149, ave de la Gare, Montmagny
- BOLDUC & FILS, 79, Ave de la Fabrique, Montmagny
- GUY PAQUET AUTOMOBILE INC., 75, Boul. Taché est, Montmagny
- RESTAURANT A LA DETENTE, 140, de la Gare, Montmagny
- J. B. COUILLARD FNR., 231, ave de la Gare, Montmagny
- ATELIER DE PNEUS MONTMAGNY ENR., 266 rue St-Ignace, Montmagny
- HOTEL MONTMAGNY INN ENR., 153, St-Louis, Montmagny
- PHARMACIE MONTMAGNY ENR., 114, ave de la Gare, Montmagny
- DENYS CONFECTION ENR., 142, ave de la Gare, Montmagny
- VIATFUR CARON ENR., 20, Boul. Taché Ouest, Montmagny
- A.B.C. ELECTRONIQUE, 185, ave de la Gare, Montmagny
- PAUL-F. CHARBONNEAU INC., 78, St-Etienne, Montmagny
- HENRY & FILS INC., 235, 3ième Avenue, Montmagny
- LA SALLE BLANKET CO. LTD, Cap St-Ignace

NOUVEAUTÉ chez

Mercier Texaco Service

145, ave de la Gare

Montmagny tel. 248-1176

Chaque dollar d'achat

VOUS

DONNE DROIT DE PARTICIPER AU

TIRAGE D'UN MAGNIFIQUE

GROS LOT

LE 23 DECEMBRE 1969. CE GROSLOT A MAINTENANT UNE VALEUR DE \$1000 (ARGENT, BONS D'ACHAT ET MARCHANDISES). ET CETTE VALEUR AUGMENTERA JUSQU'A LA DATE DU TIRAGE.

Sensationnel

La vie en rose

Il faut se méfier des économistes; je veux dire par là, il ne faut pas accepter d'évangile tout ce qu'ils disent. Ils peuvent aussi bien vous promettre des paradis que prédire des enfers.

Tout dépend de la conjoncture, comme on dit en langage économique. La conjoncture, ce sont les hommes (et les gouvernements) qui la déterminent: leurs actes quotidiens, leurs politiques, leurs produits, leurs services et la monnaie qui préside aux échanges.

Comme personne ne peut vivre entre quatre murs dans ce monde d'aujourd'hui, il va sans dire que les actes du voisin ont une influence sur les vôtres, et c'est particulièrement vrai du Canada à l'égard des Etats-Unis.

Ceci dit, prenons avec un certain grain de sel les dernières découvertes du Conseil économique du Canada. La prospérité véritable est à cinq coins de rue, c'est-à-dire, elle peut être notre lot dans cinq ans. En 1975, nous vivrons mieux: nous serons mieux logés, mieux vêtus, nous mangerons mieux parce que l'activité économique se sera accrue dans des proportions remarquables. L'activité économique se mesure dans le produit national brut: celui-ci doublerait. Il était de soixante-dix milliards en 1967; il atteindrait le cent milliards en 1975.

Mais attention, ce niveau de vie accru (dans une proportion de 35%) ne viendra pas tout seul. Il faut, pour commencer, contenir l'inflation: ne pas accepter une hausse des prix supérieure à 2% par année. Il est désirable ensuite que la productivité (efficacité dans la production par rapport au capital investi) s'accroisse. Comment? On ne le dit pas. Mais on le souhaite. De meilleures méthodes administratives, un jugement judicieux quand il s'agit d'investir, des salaires qui ne dépassent pas les normes acceptées et autres facteurs qu'il serait fastidieux d'énumérer concourent dans ce but.

Mais rien n'indique qu'il sera atteint. Il y a l'impondérable humain. De même pour la hausse des prix. Une hausse annuelle de 2% est l'idéal rêvé. Il n'a pas encore été atteint depuis que l'inflation galope, c'est-à-dire depuis la fin de la dernière guerre.

Et puisque le mot est lâché, disons tout de suite que le Conseil économique du Canada met en garde les gouvernements contre une politique fiscale trop sévère, des politiques de crédit trop astreignantes: bref, sans le dire, il contredit assez brutalement le premier ministre du Canada qui prêche la tempérance, l'économie et des dépenses gouvernementales qu'il entend substantiellement réduire.

Le Conseil est catégorique à ce sujet: de telles politiques peuvent conduire à un chômage accru et faire échec aux prédictions roses dont il a livré, hier, la teneur.

Le contribuable, qui ne comprendra rien à toute cette histoire, se demandera où niche la vérité. D'un côté, on lui dit que l'inflation est le mal qu'il faut combattre à tout "prix" (en se serrant la ceinture, notamment); d'un autre côté, on lui dit que ce serrage de ceinture est utopique: la demande n'a pas atteint son point culminant.

Je ne sais ce que M. Trudeau pensera des dernières trouvailles du Conseil économique, mais j'imagine qu'il y puisera matière à amples réflexions et qu'il se peut qu'il se décide enfin à une action concertée entre son gouvernement et ceux des provinces pour la dépense des millions qui proviennent de vos goussets et des miens.

S'il faut dépenser en même temps qu'épargner, il est nécessaire d'établir des priorités. Des priorités qui tiennent compte des désirs de onze gouvernements et non d'un seul.

Lucien LANGLOIS

OPINIONS

COUPON D'ABONNEMENT

J'aimerais m'abonner au journal LE PEUPLE

pour une période de

Ci-inclus en paiement de cet abonnement.

NOM

ADRESSE

TAUX D'ABONNEMENT

Canada \$3.00 pour 1 an
\$5.00 " 2 "
E. Unis \$8.00 " 1 "

RETOURNEZ A:

Journal "LE PEUPLE"
62, rue St-Jean-Baptiste Est,
Montmagny, Qué.

Collecte pour l'église canadienne et les oeuvres du Pape

Dimanche le 21 septembre prochain, la Collecte pour l'Eglise Canadienne et les Oeuvres du Pape se tiendra dans toutes les églises catholiques du Canada.

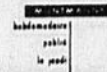
Les évêques s'adressent aux neuf millions de catholiques canadiens et leur demandent de faire leur part dans le soutien financier de leur organisation nationale, la Conférence Catholique Canadienne. Ils en appellent aussi à leur sens d'appartenance pour soutenir les oeuvres du Pape à l'égard des pays en

voie de développement; les deux cinquièmes de la somme recueillie sont envoyés à Rome.

Pour pouvoir faire face aux exigences de la pastorale actuelle en œcuménisme, liturgie, catéchèse, communications sociales, etc., la CCC groupe vingt-deux offices spécialisés. Ces offices travaillent au plan national et guident les efforts de tous les diocèses canadiens dans une même direction.

La collecte de cette année a pour titre: "Avec vous, c'est possible".

le peuple



Tirage
6,350

62A, St-Jean-Baptiste est, Montmagny
Tél.: Montmagny: 248-0415
St-Jean-Port-Joli: 598-6264
La Pocatière : 856-1514

ORGANE DE LA COTE-DU-SUD DEPUIS 1900

A LA REDACTION:

Thomas Tremblay
Marcel Anctil

Cipudette Lévesque

PUBLICISTE:

Jean-Louis Montminy
Louis-A. Taschereau

MAQUETTISTE:

Maurice Blais



"Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 0420."

Bas revenus dans notre région

Si on en croit un document publié par l'Office de planification du Québec, s'inspirant de statistiques de 1961, notre région produirait un revenu moyen per capita qui représente environ 80% de celui du revenu moyen provincial. Trois comtés, seulement des 13 comtés de la région de Québec dépassent la moyenne régionale: ce sont ceux de Lévis, de Mégantic et de Québec. Tous les autres comtés se trouvent au-dessous du niveau régional. Avec un écart de l'ordre de 25%, on trouve d'abord ceux de Portneuf et de Montmorency. Puis apparaissent les comtés de Beauce, de Charlevoix et de Montmagny, dont la différence dépasse 40%. Ces comtés reçoivent déjà moins de la moitié du revenu moyen provincial. Les quatre comtés restant disposent d'un revenu d'emploi inférieur à 50% du revenu moyen régional. Pour ceux de Bellechasse et de Dorchester, le rapport tombe même à 35%.

Cette analyse constituée par M. Jean-Claude Dobel et Yvon Pelletier, a été transmise aux journalistes par M. Raymond Rémillard, président du Conseil du développement de la Côte-du-Sud, à sa dernière conférence de presse.

Le document signale les inégalités de composition du revenu personnel total à travers les différents comtés. Il souligne aussi l'importance des différentes allocations versées par l'Etat dans la région.

Revenu de placements

Selon cette étude, toujours basée sur des chiffres de 1961, les revenus de placements totaux per capita sont inférieurs de 15% à ceux de la Province. Dans Bellechasse, les placements totaux per capita se chiffrent à \$88.00; dans Montmagny à \$96. et dans l'Islet à \$89.00.

Revenus agricoles

Calculé par unité de population, le revenu net agricole de la région se répartit ainsi pour les comtés de notre sous-région: Bellechasse: \$137.; Montmagny: \$56.00; l'Islet: \$86.00.

Allocations diverses versées par les Gouvernements

L'analyse traite de l'intervention des pouvoirs publics qui versent différentes sommes: les allocations familiales, les prestations de sécurité de vieillesse, les prestations d'accidents de travail, l'assistance-d'assurance-chômage, etc... Le document rappelle qu'il est évident qu'en fonction de leur degré d'expansion ou de dépression économique, les comtés connaissent une situation de dépendance plus ou moins accentuée vis-à-vis de l'Etat. Dans Bellechasse, il est versé \$176.00 per capita en allocations diverses, si on compare ce chiffre au revenu per capita qui est de 495.00 on en déduit que les argents versées par l'Etat représentent 36% du revenu per capita. Ce qui est très élevé. Pour le comté de Montmagny, ce pourcentage baisse en 28%, étant donné que le revenu per capita est de 605.00 et que les allocations s'élèvent à 172.00 par capita. Dans l'Islet, les allocations des Gouvernements se chiffrent à 166.00 pour un revenu per capita de \$508.00, représentant 32% des revenus totaux.

Impôts payés

A travers ces statistiques peu réjouissantes, le contribuable de notre région a au moins une satisfaction: celle de verser un peu d'impôts aux Gouvernements. Ainsi, l'impôt per capita versé dans Bellechasse s'élève à \$12.00. Dans Montmagny, à \$32.00 et dans l'Islet à \$11.00.

Revenu personnel disponible per capita

Chaque personne habitant le comté de Québec a en moyenne un revenu personnel disponible supérieur à 5.2% à la moyenne provinciale. Seul le comté de Québec enregistre un revenu personnel disponible par tête supérieur à la moyenne provinciale; tous les autres comtés ont un revenu plus bas. C'est ainsi que chaque personne de Bellechasse reçoit en moyenne presque deux fois moins qu'une personne du comté de Québec, les indices étant respectivement de 54.2% et de 105.2%.

Avant impôts, les deux extrêmes sont: Bellechasse et l'Islet avec un indice de 50.9 et Québec avec 105.1. Par contre, après impôts l'écart est quelque peu réduit: Bellechasse; 54.2 et Québec: 105.2.

Nous nous rendons compte que tous les comtés de la région de Québec ont vu leur revenu personnel augmenter par rapport à la moyenne provinciale après avoir tenu compte des impôts. Par exemple, chaque personne des comtés de Bellechasse, Dorchester et l'Islet avait avant impôts, un revenu personnel deux fois moins élevé que celui d'une personne résidant dans le comté de Québec. Après impôts, l'écart se trouve quelque peu réduit.

Il faut rappeler que ces données proviennent de statistiques datant de 1961. Est-ce que les écarts révélés par ces chiffres, entre les revenus de notre région et ceux de la Province, sont aussi prononcés en 1969? Il faudra attendre des statistiques plus récentes pour répondre à cette question.

"EVADEZ-VOUS DE L'ORDINAIRE"

Il vous faut voir, admirer et
PRENDRE LE VOLANT

des toutes nouvelles

CHEVROLET & OLDSMOBILE 70

Vous serez émerveillé par la toute nouvelle
de G. M. la NON PAREILLE
de CHEVROLET



*Toutes ces voitures seront exposées
dans nos salles de montre le 18 septembre*

AUSSI

5
démonstrateurs
à liquider
A prix très
spéciaux

A. A. BLAIS AUTO INC.

140, boul. Taché Ouest Montmagny

Tél: 248-2323

NOS
VENDEURS
SERONT
SUR
PLACE
POUR
VOUS
MIEUX
RENSEIGNER



L'Hon. Jean-Paul Cloutier remet la contribution de \$15,000. du gouvernement au président de la Corporation du Centre Normandie M. Claude Hamelin en présence du maire Cajetan Gauthier, dr Sr. St-Cyr et de M. Marius Joncas.



Une partie de la foule venue assister à l'inauguration des travaux et qui en a profité pour assister à la messe.

Les travaux au Centre Normandie ont débuté officiellement

Un an après les premières démarches, les travaux de construction du Centre Normandie ont débuté officiellement dimanche dernier,

avec la levée de la pelletée de terre symbolique par le ministre Jean-Paul Cloutier. La cérémonie s'est déroulée en présence des artisans

du projet, des autorités municipales et religieuses de Montmagny ainsi que de plusieurs centaines de résidents de la Normandie et de la Vil-

le même. Le tout s'est terminé par une messe d'action de grâce chantée par Mgr Paul-Emile Deschênes. L'hymne fut prononcée par M.

le cure Maurice Langlais.

Le projet du Centre de la Normandie a vu le jour grâce au travail inlassable entre autre de trois personnes, qui ont pensé le projet et qui par la suite l'ont mené à bon terme. Il s'agit de Sr St-Cyr, de M. Claude Hamelin et de M. Marius Joncas. Rappelons que ce dernier a gracieusement fourni le terrain où s'élèvera le Centre.

Comme l'ont souligné les différents orateurs dimanche, le projet est né du milieu et sera conçu pour les besoins du milieu. Les gens de la Normandie ont démontré qu'ils tenaient à ce Centre en organisant une souscription qui a rapporté à date la jolie somme de \$11,500. Par l'entremise du ministre Cloutier, le ministère de la Famille et du Bien-Être social a souscrit par ailleurs, un montant équivalent à la moitié du projet initial, soit \$15,000. La

Cité de Montmagny a pour sa part fourni une subvention de \$1,000.

Ce Centre servira de lieu de rencontre aux gens de la Normandie. On y célébrera la messe le dimanche et toutes activités tant culturelles, sociales et autres se dérouleront dans cette enceinte.

Le président de la Corporation, M. Claude Hamelin, nous a laissé entendre que les Soeurs de la Congrégation Notre-Dame de Montmagny songeaient à se construire un pied-à-terre tout près du Centre.

D'autre part, la Corporation peut compter sur la collaboration de l'un des grands bâtisseurs de la région en la personne de M. le curé Pelletier de St-François. Ce dernier a accepté d'y mettre la main à la pâte et nul doute que ses savants conseils ne pourront que profiter avantageusement à la Corporation.

"C'est votre présence et votre participation qui va assurer la continuité et la viabilité du Centre de la Normandie"

(MINISTRE CLOUTIER)

Vous n'avez pas attendu que le gouvernement fasse les premiers pas, vous avez pris l'initiative dans ce projet et aujourd'hui par son octroi de \$15,000, le gouvernement du Québec vient s'associer à vous dans la réalisation d'un projet pilote dont vous serez fiers et dont toute la collectivité de Montmagny sera fière.

C'est le sens des paroles que le Ministre Jean-Paul Cloutier a prononcé, dimanche devant les citoyens de cette partie de la Cité de Montmagny qu'on appelle La Normandie alors qu'il procédait à la levée de la pelletée de terre marquant les débuts des travaux du Centre de la Normandie.

Disant que le Centre était conçu en fonction des besoins des gens du milieu, M. Cloutier a alors fait ressortir l'importance de la participation des mêmes gens dans la réussite du projet. "C'est votre participation, c'est votre présence qui va assurer la continuité et la viabilité du Centre et c'est à mon avis ce qui importe le

plus", de dire le ministre. "Votre présence ici aujourd'hui de même que lors de la première manifestation et la réponse que vous avez donnée par votre souscription témoignent largement de votre désir d'utiliser pleinement cet outil qui vous aidera à déboucher dans un avenir plus normal", de dire le ministre. Félicitant les promoteurs ou les artisans de ce projet en les personnes de Sr St-Cyr, de M. Claude Hamelin, de M. Marius Joncas et de tous les membres de la Corporation, le député de Montmagny a opiné que ces derniers avaient su canaliser tous les efforts vers un but bien précis et que le projet naissait dans un temps opportun alors que la population avait été pleinement sensibilisée en ce sens. Disant que dans le passé cette région de la Normandie avait peut-être été négligée, M. Cloutier a déclaré que le gouvernement faisait actuellement des efforts pour remédier à la chose. Il a alors mentionné l'élargissement de la route actuellement en voie de réalisation et qu'il espé-

re voir recouverte d'asphalte l'an prochain.

Plus de mur, plus de quartier

Tout en rendant hommage à tous ceux qui ont oeuvré dans cette initiative, le maire Cajetan Gauthier a dit voir dans la réalisation du Centre Normandie un espèce de déclassement. "Je pense, dit-il, qu'avec la construction de ce Centre, il n'y aura plus de mur, plus de quartier pour nous diviser. Ainsi nous en arriverons à plus d'union entre nous et nous pourrons travailler tous ensemble pour le plus grand bien de la collectivité". Il a, par ailleurs remercié le ministre Cloutier pour son appui dans ce projet, "appuyé qu'il nous apporte toujours dans tous les projets de Montmagny" a signalé M. Gauthier.

Le Centre sera ce que vous voudrez qu'il soit

"Comme M. Cloutier, j'insiste énormément sur la participation de la population aux activités du Centre. Sachez que ce Centre c'est vo-

tre affaire, résidents de La Normandie et qu'il sera ce que vous voudrez qu'il soit."

Le président de la Corporation du Centre, M. Claude Hamelin qui s'adressait à la foule, a continué dans ce sens: "J'ai la ferme conviction que vous désirez des activités nombreuses mais il vous faudra relever un défi, celui de la participation, car en certains milieux on a toujours des doutes quant à votre valeur de pouvoir faire quelque chose. Je crois que ce défi vous êtes capables de le relever en étant présents, en acceptant des responsabilités.

Comme président de la Corporation, M. Hamelin a dit éprouver beaucoup de satisfaction et de reconnaissance à l'endroit du ministre Cloutier qui par sa présence et la réponse monétaire qu'il venait donner, reconnaissait et appréciait les efforts que la population de La Normandie déployait depuis déjà quelques mois pour réaliser et développer diverses activités communautaires dans son milieu.

CHANGEMENT DE COMMANDANT

La Garde paroissiale St-Thomas de Montmagny a procédé, lundi soir à une cérémonie marquant le changement de commandement de l'unité locale.

La prise de l'autorité par le nouveau commandant André Gaudreau qui succède au commandant Gilles Têtu

s'est effectuée selon les règles militaires.

Une parade des gardes et des cadets a précédé la remise du bâton et du drapeau au nouveau commandant qui a passé en revue le gros de la troupe.

Le commandant Gaudreau a tenu à rendre hommage à

son prédécesseur à qui il a reconnues qualités du grand commandant qui dans la dignité sait exercer son autorité sans perdre le respect de ses semblables.

Le nouveau commandant a par ailleurs lancé une invitation à toutes personnes désireuses de joindre les rangs soit de la Garde, soit

de Corps de Cadets de communiquer avec lui ou avec le président André Bernier au no 248-1305 ou 248-1533. Les intéressés peuvent aussi se rendre au soubassement de l'église St-Thomas tous les lundis à partir de 7 h. 30.



L'ancien commandant de la Garde St-Thomas, Gilles Têtu, remet le drapeau au nouveau commandant André Gaudreau.



Le comité féminin de la Garde St-Thomas qui oeuvre dans l'ombre. Dans l'ordre habituel, Mme Vallier Boudreau, présidente; Mme Jacques Poirier, secrétaire; Mmes Eddy Nicole et Léopold Lemieux, directrices. Cette dernière n'apparaît pas sur la photo.

LAFONTAINE

Commencant le 27

ADOLESCENTS ET ADULTES 14 ANS

CES ADOLESCENTS... SONT AUSSI DURS QUE LES PAVES D'UNE GRANDE VILLE.....!

HORAIRE 248-1454

COLUMBIA PICTURES Presents
SIDNEY POITIER - JAMES CLAVELL'S PRODUCTION OF
"TO SIR, WITH LOVE"
 VERSION FRANCAISE
LES JEUNES FAUVES
 JUDY GEESON - CHRISTIAN ROBERTS - SUZY KENDALL - THE "MINDBENDERS" "LULU"
 JOHN R. SLOAN - JAMES CLAVELL
 TECHNICOLOR

Rémillard suggère que les députés travaillent au niveau de la région et non au niveau de leur comté

M. Raymond Rémillard, président du Conseil de Développement de la Côte-du-Sud a annoncé mercredi dernier que le Conseil qu'il préside était sur le point de mettre sur pied une Commission Industrielle dans la Côte-du-Sud.

Cette Commission agirait parallèlement avec celle du Québec et pourrait s'appeler Conseil du Patronat régional d'expliquer le président.

"Il nous faut de bons hommes au niveau régional, dit-il et nous croyons qu'il y a des industriels qui seraient intéressés à coopérer afin d'aider à mettre la Côte-du-Sud "sur la carte".

Pour cela, de continuer M. Rémillard, le Gouverne-

ment se doit d'établir un vrai politique de développement régional, non seulement sur papier, mais avec une bonne base de "papier-monnaie".

Mode électoral

Pour en arriver à développer une région naturelle, M. Rémillard a suggéré un nouveau mode électoral, où les députés travailleraient ensemble pour une région donnée et non seulement pour leur comté respectif.

Ici et un peu partout, d'expliquer M. Rémillard, le député s'identifie à son comté et y travaille sans trop regarder à l'extérieur qui fait pourtant partie de la même région naturelle.

Maison incendiée à Montmagny

Les pompiers de Montmagny ont combattu durant près de 12 heures les flammes qui ont détruit de fond en comble une maison inhabitée située, sur la colline du Bon Conseil, mardi dernier à Montmagny.

Répondant à un appel, les pompiers se sont rendus sur les lieux du sinistre vers les 4hres.30 a. m., mais n'ont pu réussir à arrêter la marche dévastatrice des flammes dont l'origine n'est pas encore connue.

Cette maison était propriété de M. Fernand Labrecque de Montmagny et les derniers locataires avaient quitté depuis le début de l'été.

On se rappellera qu'une



STUDIO MONTMAGNY PHOTOS

Ce qui reste de l'immense maison, propriété de M. Fernand Labrecque, qui a été la proie des flammes durant la journée de mardi dernier.

main criminelle non identifiée y avait mis le feu au mois de janvier dernier, avaient rapidement maîtrisé les flammes.

Réalisation du CDCS

A un journaliste qui s'informait mercredi dernier, des réalisations concrètes à l'actif du C.D.C.S., antérieurement C.A.E. depuis sa formation, le président de l'organisme M. Raymond Rémillard a répondu que le C.D.C.S. pouvait se vanter d'avoir joué un rôle de premier plan dans la reprise des travaux sur la route Trans-Canadienne. "Les hectomètres sur la "2" nous ont beaucoup aidé, aussi, de lancer M. Rémillard.

Le président du C.D.C.S. a de plus cités au chapitre des réalisations le fait que le Ministère du Tourisme Chasse et Pêche ait admis la division touristique tel que proposé par la Commission touristique de la Côte-du-Sud. Les quatre secteurs dont les deux derniers sont jugés prioritaires par le Ministère sont le Massif du Sud, le secteur St-Jean, St-Roch et Montmagny et le Lac de l'Est dans lequel il a été investi près de \$200 000.00 jusqu'à date,

d'expliqué M. Rémillard. Parlant de la Commission Touristique et récréative, présidé par M. Pierre Lambert, M. Rémillard a souligné le dynamisme du principal instigateur de cet organisme, M. Maurice Rousseau, qui, dit-il, a contribué pour beaucoup à faire connaître le C.A.E. Nous lui devons aussi, le formation de notre journal, de continuer M. Rémillard.

SUBVENTION

Au chapitre des subventions gouvernementales, M. Rémillard a déclaré que le C.D.C.S. n'avait pas encore reçu une somme de \$1,000.00 pour frais d'opérations de la Commission touristique de même d'une somme de \$500.00 pour le kiosque touristique de la Chambre de Commerce de Montmagny.

Par ailleurs, le Gouvernement a versé une subvention de \$2,000.00 pour l'achat de matériaux et la réparation du manoir de St-Roch des Aulnais.

Voici les voitures tout feu tout flammes.



Le coupé sport Electra 225

SYMBOL D'EXCELLENCE

Présentées par Buick pour 1970: la GS, la GS 455, le coupé sport Skylark Custom.

Des voitures tout feu tout flammes. Des lignes sportives, aérodynamiques. Une silhouette qui évoque la puissance. Et des performances...

Tout feu tout flammes, ces Buick sont aussi tout luxe: tapis à l'avant et à l'arrière, riches garnitures en tissu et vinyle, tableau de bord complet, impressionnant.

Sans parler de nombreux autres

équipements qui vous enchanteront. Vous préférerez peut-être cependant l'une des grandes Buick représentées ici par la nouvelle et superbe Electra 225 figurant ci-dessus.

Elle est dotée d'une boîte automatique améliorée à trois rapports, d'un nouveau système de refroidissement qui ne peut surchauffer, d'une antenne radio dissimulée dans le pare-brise et d'un nouveau moteur plus puissant.

Autant de témoignages de la qualité traditionnelle que vous

retrouverez dans toutes les Buick 1970. Dans les Wildcat, LeSabre, Riviera. Cette qualité qui fait la valeur même du nom Buick. Notre seul but est de mériter votre confiance. Nous espérons toujours la conserver.

Les Buick 1970.
Les voitures dignes de confiance.

Voyez le concessionnaire Buick de votre localité

Bédard Automobiles Ltee.,
116 RUE ST-JEAN-BAPTISTE,
MONTMAGNY, P.Q.

Port-Joli Auto Ltee.,
ST-JEAN PORT-JOLI,

BX-170CF

Magasin du Chic Sportif

Sommet du Chic En "BOB" robert normand

L'ENDROIT IDEAL POUR SE BIEN VETIR

82, St-Jean-Baptiste Est, MONTMAGNY
Tél.: 248-3757

48, St-Jean-Baptiste Est, MONTMAGNY
Tél.: 248-1345

Spécialistes des vêtements sur mesures Samuelsohn

ASSORTIMENTS COMPLETS DE PRÉFINIS
TULES DE PLANCHER PEINTURES, ETC.
SERVICE QUALITÉ ESTIMÉ GRATUIT

EDOUARD GENDREAU INC.
Marchand de bois et matériaux de construction
CONTREPLAQUÉ - GROS ET DÉTAIL

111 Boul. Taché Ouest, Montmagny
en face de Dallaire Transport.

Tél: Bur. 248-0845 - Rés. 248-0276

Le 25e anniversaire de l'Ambulance St-Jean de Montmagny sera marqué par trois journées d'activités

La prochaine fin de semaine marquera une autre étape dans la petite histoire de Montmagny.

On y célébrera en effet, le 25ième anniversaire de fondation de la division masculine de l'ambulance St-Jean qui depuis 1944 n'a cessé de rendre d'innombrables services à la population magnymontoise.

Pour souligner d'une façon toute spéciale ce quart de siècle de dévouement bénévole, les ambulanciers ont prévu une série d'activités dont le point culminant sera sans contredit la remise de décoration de Chevalier Servant à son honneur, le maire Cajetan Gauthier.

Programme

La journée de vendredi que l'on a baptisé, "La Fournée" sera consacrée à la vente du pain de ménage. Deux kiosques seront installés aux points névralgiques de la ville ou de charmantes demoiselles en costume paysan vous offriront du bon pain.

Puis vendredi soir vers les 8.40 h. à l'école Casault, les jeunes pourront revoir leur idole en la personne de Pierre Purpall et ses musiciens.

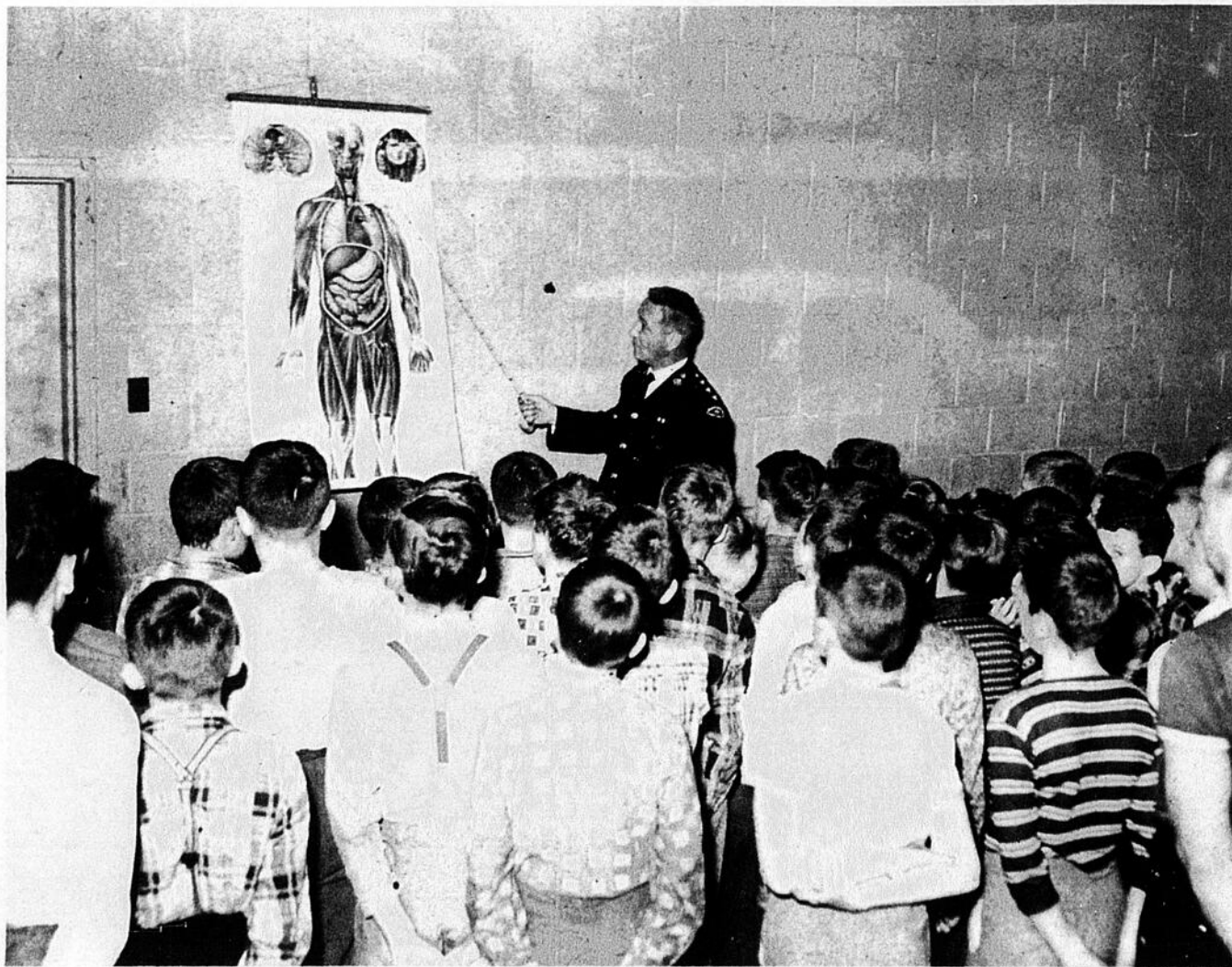
La remise de décoration au Dr. Gauthier aura lieu samedi entre 5 et 7 heures à l'hôtel de Ville, puis suivra un grand banquet gastronomique au Centre Civique de Montmagny, sous la distinguée présidence de l'Hon. Jean-Paul Cloutier.

Les activités reprendront dimanche sur le terrain de

l'église St-Mathieu alors que l'on procédera à l'inspection annuelle des divisions de district, suivi d'une messe à 5 heures et d'un goûter au Centre Sportif le Bücheron.



M. Marcellin Gamache l'un des piliers de l'Ambulance St-Jean de Montmagny prenait ici la parole lors de la remise d'une décoration de l'Ordre de St-Jean en 1967.



Le Surintendant de la Division Ambulancière St-Jean, M. Marcellin Gamache, donnant des cours sur la respiration artificielle durant la semaine "Sauvez une vie" aux élèves de l'Ecole Beaubien. Les mêmes cours furent donnés dans les autres Institutions de la Cité.

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE
PASCAL-TACHE
TRANSPORT D'ECOLIERS

AVIS PUBLIC

est par la présente donné par le soussigné, secrétaire trésorier que des soumissions publiques sont demandées pour le transport des écoliers de la Commission Scolaire Régionale Pascal Taché.

Toute personne intéressée à soumissionner pourra obtenir des détails complets nécessaires de même que les conditions établies en s'adressant au bureau du Secrétaire à 109, rue St-Pierre, Montmagny.

Des soumissions seront reçues jusqu'à 5 heures de l'après-midi le 25 septembre 1969 sous enveloppe scellée portant la mention:

TRANSPORT D'ECOLIERS POUR BERTHIER.

Primaire: Berthier
Secondaire: Berthier à Montmagny.

TRANSPORT DE FIN DE SEMAINE CIRCUIT

NO.....

- 560 - Berthier-St-François-St-Pierre-La Pocatière
- 561 - Montmagny à St-Just
- 562 - St-Marcel à La Pocatière
- 563 - St-Cyrille-St-Eugène-L'Islet-La Pocatière
- 565 - St-Pamphile - La Pocatière
- 566 - Montmagny - La Pocatière
- 567 - Montmagny - St-Fabien
- 568 - La Pocatière - St-Just
- 569 - Montmagny - St-Adalbert
- 570 - Montmagny - Ste-Perpétue

Les soumissions déposées seront ouvertes au cours de la réunion qui se tiendra le 25 septembre à 8 hres p.m. à l'école Secondaire, Louis-Jacques Casault, 111, Boul. Taché, Montmagny.

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE PASCAL-TACHE NE S'ENGAGE A ACCEPTER NI LA PLUS BASSE NI AUCUNE DES SOUMISSIONS

Donné à Montmagny, ce 16ième jour de septembre 1969.

Rosaire Laprise, Sec.-Trés.
Comm. Scol. Rég. Pascal-Taché.

VOTRE MACHINE A BESOIN D'UNE REVISION!

Pour seulement \$4.75, Singer® vous offre une mise au point en neuf points de votre machine à coudre, qu'elle soit une Singer ou non. Travail fait à domicile.

La vérification comprend: tension de la courroie, contacts électriques; passage du fil, mouvement de l'aiguille. La machine et le moteur sont lubrifiés et le logement de la canette nettoyée. Puis après vous, vous essayez la machine.

Appelez le Centre Singer près de chez vous.

CENTRE SINGER

96, de la Gare Montmagny 248-3734

*Une marque déposée de la Compagnie Singer du Canada Ltée.

LAFONTAINE

SEPT. 20

SAMEDI

YOGI LE NOUNOURS DANS SON PREMIER GRAND FILM L'OURS LE PLUS DROLE DE TOUS LES OURS, AVEC BOUBOU, CINDY ET LE RANGER SMITH!



SEPT. 21

DIMANCHE

SOMBRERO

Message du président de la campagne pour le Foyer de l'Enfance

La grande campagne de souscription pour le Foyer de l'Enfance de la Côte-du-Sud est maintenant terminée. Seuls, restent encore à entrer dans les coffres de la Corporation, les montants promis l'an dernier pour 1970. Les personnes, organismes, ou compagnies concernés seront d'ailleurs contactés à cet effet par la Corporation du Foyer.

A titre de président de la campagne, je me dois d'indiquer à la population, à tous ceux qui ont fait un effort, que, par la campagne, il a été possible de remettre à la Corporation du Foyer de l'Enfance de la Côte-du-Sud une somme totale de \$51,148.82.

Cet effort fait par les nôtres m'a grandement touché et, sans restriction aucune, je suis satisfait du résultat obtenu.

Cette campagne a permis à la Corporation du Foyer d'être officiellement acceptée par l'Etat du Québec. Bien plus, elle a permis que l'Etat alloue, à même ses coffres, les sommes suffisantes à l'administration de la Corporation par un budget dûment voté à cette fin.

Ceux qui se posaient des questions seront rassurés maintenant puisque le Foyer a maintenant "piégon sur rue" et que son bureau est officiellement ouvert à 75, Avenue de la Gare, dans la Cité de Montmagny.

Le dit bureau abrite le directeur général de l'institution, Monsieur Valérie Lachance, et une secrétaire. Je laisse, d'ailleurs, à la Corporation et ses réalisations.

Qu'il me soit seulement permis, à titre de président de la campagne de souscription, d'annoncer à la population que, d'ici quelques mois au plus tard, elle pourra voir s'ériger sur la Rue du Camp le FOYER DE L'ENFANCE que, par ses dons, elle a voulu rendre possible. Les plans sont acceptés officiellement par le Ministère de la Famille et du Bien-Être Social et aussi par la Société d'Habitation.

Le Foyer de l'Enfance, c'est la population qui l'a voulu, c'est elle qui l'a obtenu.

Encore une fois, le président de la campagne vous dit un simple mot à tous et, permettez-moi de le dire d'une façon spéciale aux médias d'information qui m'ont accordé leur appui total, vous dit un simple mot, dis-je, MERCI. Me Réjean Boulet.



Parisienne



Tempest

Le Mans Sport



GTO



Acadian



Certains des équipements représentés ou décrits sont fournis en option, et moyennant supplément.

Les Pontiac 1970. Dorénavant, qui dit voiture dit Pontiac.

Audace... assurance... classe! La Pontiac 1970 s'est vraiment surpassée! 48 modèles en tout, dont 28 entièrement nouveaux, sont maintenant offerts par le concessionnaire Pontiac.

En tête de liste, les nouvelles Pontiac de luxe à empattement

allongé: Bonneville, Executive et Catalina.

Le tout nouveau groupe des "intermédiaires" Pontiac — Le Mans Sport, Le Mans et Tempest — comprend 12 modèles de dimensions pratiques.

Et les Pontiac dont les noms vous

sont connus: 2+2, Parisienne, Laurentian, Strato-Chief et Safari... sans oublier la GTO, qu'on a surnommée "la Fringante" pour 1970. Et enfin la Grand Prix, la Pontiac par excellence, encore plus élégante cette année.

Pour compléter son magnifique

assortiment de modèles, le concessionnaire Pontiac présente l'Acadian 1970. Cette voiture de prix modique et de dimensions réduites est offerte en deux modèles attrayants — le coupé ou le sedan — équipés sur mesure, au goût de chacun, grâce aux nombreuses options disponibles.

Avec nous, tout le plaisir de conduire est pour vous.

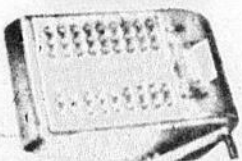
Bédard Automobiles Ltée.,
116, ST-JEAN-BAPTISTE OUEST
MONTMAGNY, QUE. TEL.: 248-3553

Voyez le concessionnaire Pontiac de votre localité

Port-Joli Auto Ltée.,
ST-JEAN-PORT-JOLI
L'ISLET

PX-170DF

**AMEUBLEMENT
DE BUREAU
Jean-Marie
BERNIER**



Machines à Ecrire
Machines à Additionner
Caisses enregistreuses
Classeurs
Coffre-Forts Etc.....

VENTE - SERVICE
REPARATION

230 Ave C. Désilets
Montmagny
74 Ave St-Magloire
Montmagny

248-2454 248-1105



Le président de l'Association des Marins le Capitaine G.E. Gaudreau pose en compagnie des capitaines Alfred Brisebois, Antoine Fournier, Luc-Aimé Fournier et Martin Caron.

Journée maritime à L'Islet

Une cinquantaine de Marins et leurs épouses se sont rendus dimanche dernier à L'Islet sur Mer afin de participer à la journée maritime annuelle de l'Association des Marins de la Côte-du-Sud. Le tout a débuté par une messe célébrée en l'église de L'Islet par le curé de la paroisse Mgr Léon Bélanger, suivie d'une démonstration militaire en face de l'église, par les cadets de Marine Champlain.

Les marins et leurs épouses se sont par la suite rendus à l'Hôtel L'Islet pour le dîner présidé par le Capitaine G.E. Gaudreau, président de l'Association.

Durant l'après-midi, il y eut visite à la petite chapelle et au cimetière où les marins se sont recueillis et ont prié pour ceux des leurs disparus en mer.

La journée s'est terminée par la visite du musée qui depuis son ouverture le 15 septembre 1968 n'a cessé de recevoir de nouveaux exhibits.



Quelques 90 cadets de marine Champlain étaient de la partie dimanche dernier à la fête des marins de L'Islet.

Plans et devis d'un réseau d'égouts et d'une usine d'épuration à La Durantaye

(O.I.P.Q.) - La municipalité de la Durantaye, dans Bellechasse, devra d'ici peu, faire préparer les plans et devis d'un réseau d'égouts et d'une usine d'épuration des eaux afin de traiter non seulement ses eaux ménagères, mais aussi les eaux résiduaires provenant de la Laiterie Couture.

Telle est la décision que vient de prendre la Régie des eaux du Québec à la suite d'une enquête de ses services techniques portant sur la qualité des eaux de la rivière des Mères, rivière qui prend sa source au sud-ouest de la municipalité et qui se déverse au sud-est de la pointe Saint-Vallier.

L'examen des lieux, effectué à la suite de nombreuses plaintes, a montré en effet, que les eaux de la rivière des Mères étaient polluées

au point que certains cultivateurs devaient faire paître leur troupeau dans des champs éloignés de la rivière.

Le mauvais état de la conduite d'égouts qui mène à la rivière Boyer et qui reçoit normalement les eaux résiduaires de la Laiterie Couture, explique cette situation; par des fissures ou des bris dans la conduite d'égouts, les eaux usées se déversaient directement ou indirectement dans certains fossés tributaires de la rivière des Mères.

La Régie des eaux presse les autorités municipales de préparer également les plans d'un réseau d'aqueduc afin de tirer profit de l'occasion et d'enfourer dans la même tranchée et la conduite d'égouts et la conduite d'aqueduc.

Le Centre Culturel de La Pocatière sert aux étudiants

Les quelques 250 élèves du secondaire V de La Pocatière ont débuté leur année scolaire lundi dernier dans des locaux du Centre Culturel gracieusement prêtés par la Municipalité, ainsi que dans des locaux de l'école Sacré-Coeur.

Cette solution temporaire a été suggérée jeudi dernier par le président de la Régionale, le Dr. Raymond Marie Raymond, en attendant que les travaux de transformation de l'I.T.A. soient complétés.

On se rappellera que la Régionale s'était entendu avec le Ministre de l'Agriculture et de la Colonisation sur l'utilisation de la nouvelle section de cet établissement.

Depuis, les plans et devis ont été préparés et les soumissions qui sont lancées cette semaine seront ouvertes à la séance du 25 septembre.

Défense de fumer Il sera dorénavant défendu de fumer dans les autobus scolaires.

Cette décision des Commissaires faisait suite à des plaintes de conducteurs de ces véhicules qui se disaient incommodés par la fumée.

Tant qu'à la question de maintenir des élèves, les Commissaires ont résolu de demander aux directeurs et directrices de veiller à ce que leurs élèves aient tout simplement une tenue convenable.

MONTMAGNY READY MIX

"BETON PRÉPARÉ DE MONTMAGNY"

-Service -Prix -Qualité

PLAN NO. 1: TEL. 248-0953
ROUTE TRANS-CANADA, MONTMAGNY

PLAN NO. 2: TEL. 243-2102
ST-RAPHAEL, BELL., QUE.

PLAN NO. 3: TEL. 856-3409
VILLE LA POCATIÈRE, KAM., QUE.

AMEUBLEMENT DE BUREAUX

MEUBLES ET ACCESSOIRES
MACHINES A ADDITIONNER - CALCULATRICE
CAISSES ENREGISTREUSES - COFFRES-FORTS

VENTE - SERVICE LOCATION
CLAVIGRAPHES et MACHINES A ADDITIONNER.

MACHINES A POLYCOPIER ET A PHOTOCOPIER
CLAVIGRAPHES
HORLOGES ENREGISTREUSES

J.B. AUJUR.

184; rue Couillard, MONTMAGNY 248-1297

MONTMAGNY

AIRE DE REPOS POUR LA GRANDE OIE BLANCHE CHASSE INTERDITE

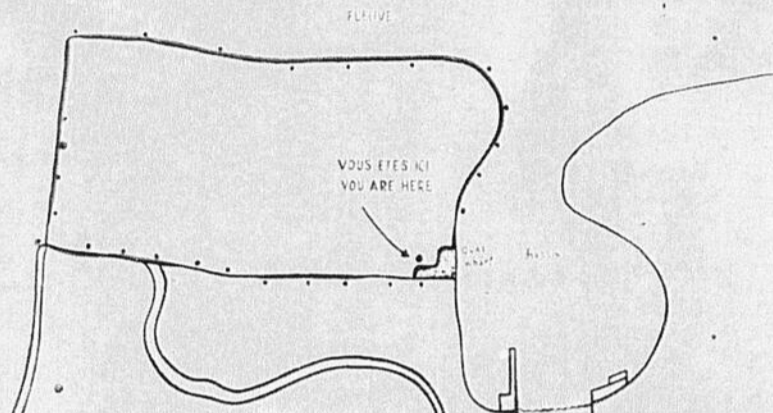
RESTING AREA FOR THE GREATER SNOW GOOSE NO HUNTING

QUICONQUE MOLESTE OU DERANGE LA SAUVAGINE SUR CE TERRAIN EST PASSIBLE DE POURSUITES JUDICIAIRES

ANY PERSON FOUND MOLESTING OR DISTURBING MIGRATORY BIRDS IN ANY WAY ON THIS AREA WILL BE PROSECUTED

SERVICE CANADIEN DE LA FAUNE

CANADIAN WILDLIFE SERVICE



MAINTENANT, ICI, IL Y A UN SANCTUAIRE - Les chasseurs habitués à traquer la faune aquatique que les battues de Montmagny feront bien, cette année, de lire cette affiche avant de s'aventurer dans les joncs. Les officiers du Service de la faune ont procédé cette semaine à l'affichage de panneaux tout près du Quai du Large indiquant qu'une partie des rivages de Montmagny tombe maintenant sous la loi régissant les sanctuaires d'oiseaux migrateurs telles les grandes oies blanches.

Tel. Bureau 248-1253 Tél. Luc Aubé 248-1378

AUBE AUTO PARTS

PIÈCES DE CAMIONS ET D'AUTOS

Nous achetons et vendons de la Machinerie lourde et Autos accidentés

Route Trans-Canada, MONTMAGNY

Tuyaux Bellechasse, etc.

ST-RAPHAEL CO. BELLECHASSE.

Fabricant de blocs de ciment de 4-6-8-10-12" Tuyaux 4" à 48", classe 3 et 4 - Briques.

Tél.: Rés. 243-2052 Usine 243-2000

PROMPT SERVICE DE LIVRAISON PARTOUT

MARCHE MORENCY

GEO. MORENCY, PROP.

ÉPICERIE LICENCIÉE

OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'À 10 HEURES

342, RUE ST-IGNACE - TEL: 248-1588

VENTE & SERVICE

RADIO - TV - REFRIGERATION

Installation - Réparation

G. GAUDREAU, prop.

ST-FARIEN DE PANET TEL.: 3-4511

55, ave Valcourt Montmagny

Tél.: Bur. 248-1611 Rés. 248-1595

JEAN-PAUL MORIN Inc.

Excavation
Terrassement - Asphalte



Cet hélicoptère géant qui a atterri à l'aéroport de Montmagny, vendredi dernier était porteur de haut-gradés militaires, dont un fils qui venait à la sépulture de sa mère, Mme Alexandre Chouinard.

L'industrie serait le moteur de l'économie

«La préoccupation primordiale du Conseil de Développement de la Côte-du-Sud pour la prochaine année, c'est l'industrie, qui demeure le moteur économique d'une région, d'une nation».

C'est ce qu'a déclaré mercredi dernier le président du C.D.C.S. M. Raymond Rémillard qui avait convoqué une conférence de presse afin de définir l'orientation future de cet organisme à caractère régional.

M. Rémillard a continué en disant que le Conseil de Développement devenait de plus en plus familier auprès des industriels qui n'hésitaient plus à les appeler pour connaître et discuter les nouvelles politiques en ces domaines.

Afin de raffermir les contacts, de continuer le président, nous organiserons différentes rencontres avec les plus importants industriels et nous essayerons à l'occasion d'avoir des conférenciers de marque dont l'hon. Jean Marchand.

Rencontrer les curés

Selon M. Rémillard, le C.D.C.S. tentera aussi de rencontrer les prêtres afin de discuter avec eux des problèmes socio-économiques qu'ils sont à même de régler pour certains, dans leurs paroisses.

Plusieurs prêtres nous ignoraient superbement de continuer M. Rémillard et il est temps de d'adjudger leur coopération.

\$50,000 pour d'autres feux de circulation

Lors de la conférence de presse de lundi dernier, le maire de Montmagny, le Dr. Cajetan Gauthier a reconnu que les lumières de circulation à l'intersection du Boul. Taché et de l'ave Ste-Brigitte étaient complètement inadéquates et constituaient un réel danger.

Répondant à un journaliste qui désirait connaître les intentions du Conseil Municipal concernant un changement possible et prochain de ces feux, le maire Gauthier a expliqué que les autorités municipales étaient depuis

longtemps saisi de ce problème et que le seul empêchement était le moyen de l'inclure dans le budget.

Nous désirons de gros feux de circulation, de continuer le premier magistrat et après expertise, il semble qu'il coûterait près de \$50,000.00.

C'est une somme passablement importante de conclure le maire et nous pourrions peut-être répartir les dépenses sur plusieurs exercices financiers, si la population de Montmagny consentait à ce changement.



Spécialités:
PORTES - CHASSIS
VITRERIE

CONSTRUCTION et
REPARATION

La Menuiserie TARDIF Enr.

Pour estimation et visite des nouveaux modèles de chassis, consultez nous.
Téléphonez le jour à 248-2391 pour un rendez-vous le soir.

157, 4e RUE,
MONTMAGNY
248-2391

Nouveauté à Montmagny

vous êtes invités à visiter nos différents modèles d'armoires, (bois naturel ou plaqué formica) et discuter de votre cuisine personnelle sans obligation de votre part



LES CUISINES FRANCIS DE QUEBEC INC.

Distributeur: **Rolland Mathurin**

Salle de démonstration dans l'entrepôt de la menuiserie Tardif.

160 - 4e Rue, Montmagny 248-3863

GRANDE VENTE PRE-SAISON

Picard Auto-Neige

154, 5ième rue
Mont-248-0704

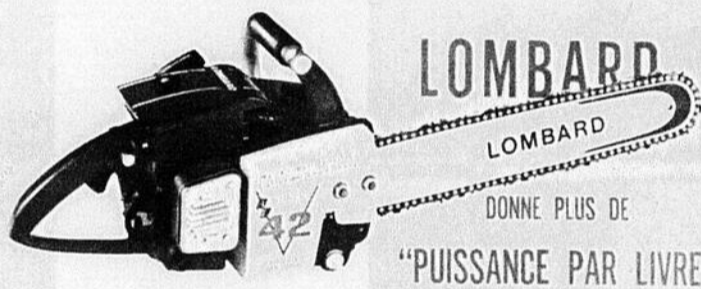
30 %
de réduction

sur toute la marchandise
en magasin



Argo

pour toutes les saisons



LOMBARD
LOMBARD
DONNE PLUS DE
"PUISSANCE PAR LIVRE"

LES SCIES À CHAÎNE LOMBARD SONT LES PLUS PUISSANTES AU MONDE ET S'AMÉLIORENT CONSTamment, D'OU LEUR GRANDE RÉPUTATION D'ASSURER PLUS DE "PUISSANCE PAR LIVRE". ESSAYEZ UN DÉMONSTRATEUR CHEZ VOTRE DÉTAILLANT. VOUS VERREZ POURQUOI LES SCIEURS PROFESSIONNELS EXIGENT LE QUATOUR LOMBARD POUR LES SCIES DE PRODUCTION.

aussi distributeur des scies à chaîne

ECHO
CHAIN SAW

Attention

CULTIVATEURS - BUCHERONS

Un montant de \$50.00 sera alloué sur votre scie à chaîne usagée quelque soit sa condition, si échangée à notre magasin

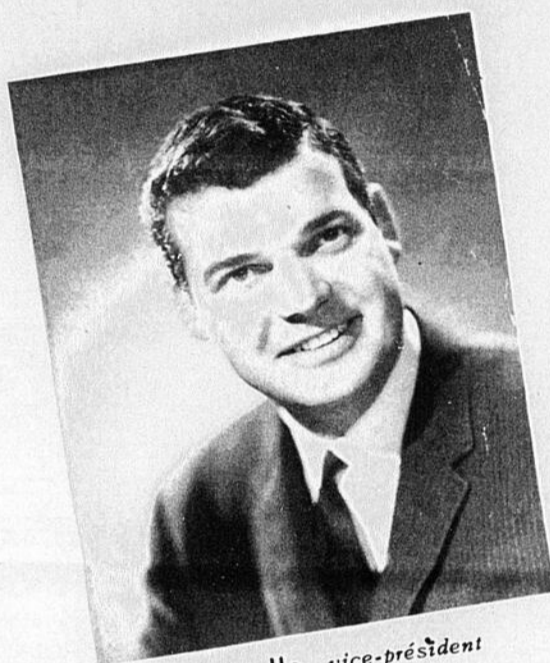
Démonstrateur 69
en spécial

ARCTIC CAT
1970





Guy Paquet *président*

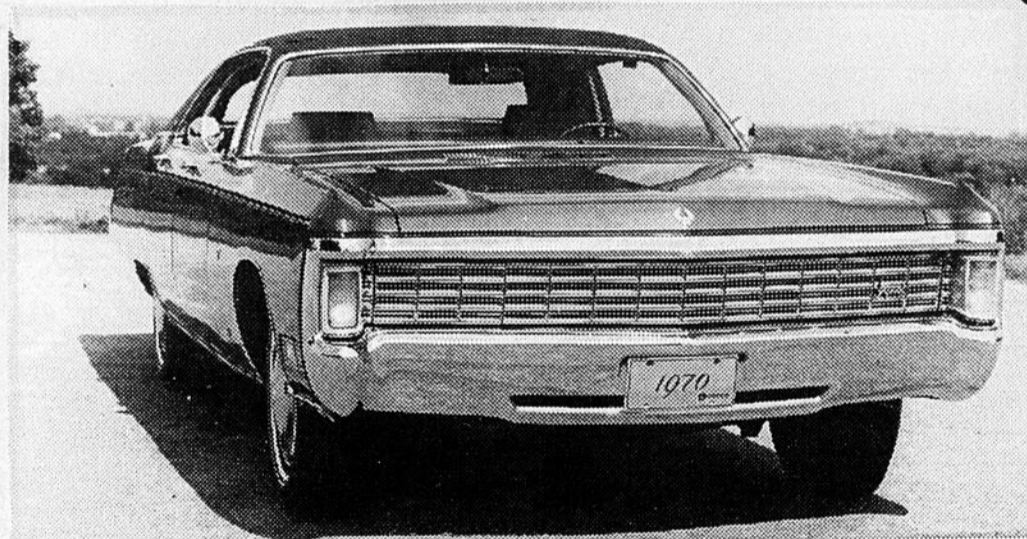


Jean Brunelle *vice-président*

ENCORE PLUS BELLES ENCORE PLUS EXCITANTES ENCORE PLUS NERVEUSES

Ce ne sont là que quelques
caractéristiques de la fameuse
gamme des autos produites
par **CHRYSLER** du Canada

et vendus par



IMPERIAL LEBARON HARDTOP À 4 PORTES 1970



DODGE MONACO HARDTOP À 4 PORTES 1970

GRANDE PRESENTATION DES MODELES 1970 LE 23 SEPT. PROCHAIN

Pour mieux vous servir

MASSICOTTE & PAQUET ENR

ANDRE "CURLEY" MASSICOTTE, GERANT

523-5941

90, 3e avenue,
Limoilou, Qué.

Québec et banlieu
sans frais d'appel
884-2836



CHRYSLER NEWPORT CUSTOM HARDTOP À 4 PORTES 1970

ES
S
JET
ON
IN

En cette
journée de
grande première
nos experts
vendeurs
seront à
votre entière
disposition
pour vous
fournir
toutes
informations
concernant
les
nouvelles
caractéristiques
des
nouvelles
voitures
de
Chrysler
1970



Roger Pelletier
rep. des ventes
248-2877



Jacques Paquet
rep. des Ventes
248-1393



Jean-Louis Caron
rep. des Ventes
248-2565



DODGE CORONET SUPER BEE HARDTOP À 2 PORTES 1970



DODGE CHARGER R/T HARDTOP SPÉCIAL À 2 PORTES 1970



DODGE CHALLENGER R/T HARDTOP À 2 PORTES 1970



DODGE POLARA CUSTOM HARDTOP À 2 PORTES 1970



SUNBEAM ARROW SEDAN A 4 PORTES 1970

AGÈS

DUMONT (Marguerite) - A Montréal le 6 septembre, à l'âge de 58 ans, 10 mois, est décédée Marguerite Dumont. Les funérailles ont eu lieu à St-Denis le 10 septembre et l'inhumation au cimetière paroissial.

MORIN (Conrad) - A La Pocatière, le 7 septembre est décédé accidentellement Conrad Morin, époux de Françoise Guillemette. Il était âgé de 34 ans. Les funérailles ont eu lieu à Rivière-Ouelle le 11 septembre et l'inhumation au cimetière paroissial.

BERUBE (Arthur) - Au Foyer Thérèse Martin de Rivière-Ouelle, le 8 septembre, à l'âge de 86 ans, est décédé Arthur Berubé, époux de feu Yvonne Robichaud. Les funérailles ont eu lieu à Rivière-Ouelle le 12 septembre et l'inhumation au cimetière paroissial.

HUDON (Philippe) - A l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima, le 4 septembre, à l'âge de 79

LACROIX (Calus) - A St-Michel de Bellechasse, le 13 septembre 1969, à l'âge de 85 ans, est décédé Calus Lacroix, époux de feu Rose-Anna Blais, père de Marie-Jeanne (Mme Emile Gagnon) Léopold, l'abbé Alexandre, curé de St-Gervais, père Benoit-Marie, dominicain et sœur Cécile de Montréal. Les funérailles ont eu lieu en l'église de Buckland et l'inhumation au cimetière paroissial.

LAROCHELLE (Adélar) - A l'hôpital d'Armagh, le 13 septembre 1969, à l'âge de 79 ans, est décédé Adélar Larochelle, époux en 2^{es} noces de Odélie Thérien. Il demeurait à Buckland. Les funérailles ont eu lieu en l'église de Buckland et l'inhumation au cimetière paroissial.

BISSONNETTE (Maria) - A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 12 septembre 1969, à l'âge de 69 ans, est décédée Maria Girard, épouse de Napoléon Bissonnette. Elle demeurait à Ste-Euphémie. Les funérailles ont eu lieu en l'église de Ste-Euphémie et l'inhumation au cimetière paroissial.

DUVAL (Joseph-Alphonse) - A l'hôpital Notre-Dame de Fatima, de la Pocatière, le 9 septembre 1969, à l'âge de 72 ans, est décédé Joseph Alphonse Duval, ex-commerçant, époux de feu Eva Pelletier, père de Marcelle (Mme Maurice Hudon), Candide (Mme Jean-Paul Hudon), Denis, Gustave, Rita Nicole, Odette. Les funérailles ont eu lieu en l'église de St-Pascal et l'inhumation au cimetière paroissial.

BELANGER (Marguerite) - A l'hôtel-Dieu de Montmagny, le 8 septembre 1969, à l'âge de 55 ans, est décédée Marguerite Bourgauff, épouse de Phidèle Belanger, mère de Paul, Clément, Lise (Mme Névile D'Auteuil), Léon, Jocelyne, Réjean, Pauline, Roch, sœur de Lucia (Mme Maurice Gagnon), Armantine, Lionel, Charles-Emile, Victor, Marc-Aurèle. Les funérailles ont eu lieu en l'église de l'Islet et l'inhumation au cimetière paroissial.

ans, 2 mois, 18 jours est décédé Philippe Hudon époux de feu Evelina Gagnon. Les funérailles ont eu lieu à St-Pacôme le 8 septembre et l'inhumation au cimetière paroissial.

DESJARDINS (Marie) - A l'hôpital St-Joseph de Lachine, le 5 septembre, à l'âge de 74 ans, 8 mois, 22 jours, est décédée Marie Côté épouse de Xavier Desjardins. Les funérailles ont eu lieu à St-Pacôme le 9 septembre et l'inhumation au cimetière paroissial.

BILODEAU (Edith) - Au Foyer Thérèse Martin, de Rivière-Ouelle, le 6 septembre, à l'âge de 78 ans, est décédée Edith Dubé, épouse de François Bilodeau. Les funérailles ont eu lieu le 9 septembre à La Pocatière et l'inhumation au cimetière paroissial.

ROUSSEL (Alvine) - Au Foyer Thérèse Martin, de Rivière-Ouelle, le 8 septembre, à l'âge de 78 ans, 2 mois est décédée Alvine Lebel épouse de Téléphore Roussel. Les funérailles ont eu lieu à Mont-Carmel le 11 septembre et l'inhumation au cimetière paroissial.

ROUSSEL (Joseph-Ernest) - Le 9 septembre à l'âge de 81 ans, est décédé Joseph-Ernest Roussel époux de Gracieuse Bélanger. Les funérailles ont eu lieu à Mont-Carmel et l'inhumation au cimetière paroissial.

DUVAL (Alphonse) - Le 9 septembre, à l'âge de 72 ans, 1 mois est décédé Alphonse Duval, époux de feu Eva Pelletier. Les funérailles ont eu lieu à St-Pascal le 12 septembre et l'inhumation au cimetière paroissial.

Notaires

Gonzague BELANGER
B.A., LL. L.
Notaire

32, rue St-Thomas,
Montmagny.
Bur. 248-2592 Rés. 248-1096

Architectes

YVES PARE
Architecte
M.A.A.P.Q.

1020, Duchesneau, Ste-Foy.
Tél.: 551-2033

Divers

VIATEUR CARON ENR.

Pièces et accessoires d'automobiles
Distributeur Good Year
500, Boul. Taché ouest,
Montmagny.

Bur. 248-1183 Rés. 248-0147

Tél.: 34601
ALYRE

CARBONNEAU

VENTE - INSTALLATION
Réparations de Radios et TV

ST-FABIEN DE PANET

Installations et réparations électriques.
Travail de tous genres en électricité

ROGER PROULX
Ent. électricien

10, Ave Ste-Brigitte-Nord,
248-0970 Montmagny

Naissances

ST-DENIS

Le 27 août, est née Marie Paule, Diane, fille de M. Mme Jean-Marie Pelletier (Jacqueline Ouellet). Parrain et marraine M. Mme Jean-Paul Pelletier.

Le 18 juillet, est né Jean-Guy, Dany, Yannick, fils de M. Mme Guy Martin (Monique Michaud). Parrain et marraine M. Mme Augustin Martin.

ST-PHILIPPE-DE-NERI

Le 22 août est né Gérard, Renald, Erni, fils de M. Mme Gilles Dionne (Rita Blier). Parrain Renald Dionne, marraine Antoinette Bouchard.

ST-PACOME

Le 23 août est né Joseph Ovila, Yvon, fils de M. Mme Jean-Louis Bérubé (Gaétane Dubé). Parrain et marraine: M. Mme Ovila Thériault.

Le 28 août est né Marie, Irène, Nathalie, fille de M. Mme Renald Lebel (Irène Beaupré). Parrain et marraine M. Mme Gérard Beaupré.

MONT-CARMELO

Le 26 août, est née Marie, Lucie, Carole, fille de M. Mme Gilbert Drapeau (Lucia Dumais). Parrain et marraine M. Mme Georges Vézina.

Unité sanitaire

LUNDI le 22 septembre

Visites à domicile.

MARDI le 23 septembre

A.M.: hôpital: Clinique de BCG avec Garde Lavallée.

P.M.: Visites à domicile.

MERC. le 24 septembre

A.M.: 10^h hres. Ste-Apolline avec Garde Bélanger.

P.M.: 1.30 hre. St-Paul clinique de bébés avec

Garde Lavallée.

P.M.: 1.30 hre. Unité Sanitaire avec Garde Laflamme

JEUDI le 25 septembre

P.M.: 2 hr.: Clinique de bébés avec Dr. Courcy, et Garde Lavallée.

VENDR. le 26 septembre

Hôpital: Clinique de BCG avec Garde Laflamme.

P.M.: Visites à domicile.

Comptables

"Boulangier, Fortier, Rondeau & Cie, C.A."
COMPTABLES AGRÉÉS

Maurice Boulangier, C.A. Guy Fortier, C.A.
Réal-A. Rondeau, C.A. Paul R. Thivierge, C.A.
Raymond Kirouac, C.A. André Gagnon, C.A.
Gérard Beaulieu, C.A. Roland Trudelle, C.A.
Guy Des Roches, C.A. Jacques Desmeules, C.A.
Lionel Daigle, C.A. Marcel Samson, C.A.
Richard Montminy, C.A. Ronald Blondeau, C.A.
Antoine Kawa, C.A. CHARLES RONDEAU, C.A.

Appelez l'interurbain et demandez ZENITH 47010
pas de frais d'interurbain.

TEL.: 525-4955

EDIFICE LA LAURENTIENNE QUEBEC 4

Fernand Breton, C.A.

COMPTABLE AGREE - CHARTERED ACCOUNTANT

68, rue du Palais de Justice,
Edifice Couillard (Suite 101)
MONTMAGNY, P.Q.

Bur. 248-1232 Rés. 248-1513

"CARON, CORRIVEAU, RENAUD & ASSOCIÉS"
COMPTABLES AGRÉÉS

L. Corriveau, m.s.c., r.i.a., c.a. Guy Renaud, m.s.c., c.a.
Gérard Lavoie, b.a., m.s.c., c.a. B. Chénard, b.a., m.s.c., c.a.
R. Gagnon, b.a., m.s.c., c.a. Réal Bélanger, m.s.c., c.a.
Gaston Bérubé, m.s.c., c.a. Roland Pouliot, m.s.c., c.a.
Hughes Dion, m.s.c., c.a. Antonin McNicoll, c.a.
Maurice St-Pierre, m.s.c., c.a.

Tél.: 248-1303 13, Ave., St-Magnus
Montmagny, P.Q.

Bureaux: Montmagny - Rivière-du-Loup - Matane.

Ingénieurs-Conseils

ROBERT DESPRES
INGENIEUR-CONSEIL

23, avenue de la Fabrique, Bureau:
Montmagny, Qué. Tél.: 248-0622

Directeurs de Funérailles

Laurent NORMAND
Directeur de funérailles

SERVICE JOUR ET NUIT
d'ambulance et corbillard
Cadillac.
26, rue St-Louis,
Montmagny
Tél.: 248-0545

Marcel RUELLAND
Directeur de funérailles

Ambulance et corbillard
CADILLAC.
SERVICE JOUR ET NUIT
Rue de la Fabrique,
Montmagny
Tél.: 248-1363

Cartes professionnelles

Rés. 248-0907 **ASSURANCES** Bur. 248-3465

"La Laurentienne" Feu, Automobiles,
Assurance sur la Vie Responsabilités, Accident

JEAN-MARIE PROULX
190 AVE DE LA GARE - MONTMAGNY

Jean-Paul CLOUTIER J. Maurice CLOUTIER
B.A., L.S.C. B.A., LL.L.
Licencié en Sc. commerciales Notaire

ST-PAUL, Co. Montmagny, P. Q.

Gaston CLOUTIER Guy CLOUTIER
Courtier d'assurances Secrétaire

Avocats

REJEAN BOULET,
B.A., LL. L.
Avocat

125, rue St-Thomas,
MONTMAGNY.

Coin St-Jean Baptiste.
Bur. 248-3954 Rés. 248-0410

ROBERT DAVELUY,
B.A., LL. L.
Avocat procureur

Edifice Allard
Rue St-Jean-Baptiste,
Montmagny.

MERCIER & GARANT
Avocats procureurs

Yvon Mercier Réal Garant
B.A., LL. L. B.A., LL. L.
68 rue du Palais de Justice,
Tél.: 248-0194
Montmagny

**ENCOURAGEZ
NOS ANNONCEURS**

Me GUY BERTRAND
B.A., LL. L.
Avocat procureur

Edifice Banque Prov.
Montmagny, P.Q.
Tél.: 248-1622 - C.P. 1261
Bureau à Montmagny
vendredi après-midi.
Bur. à Québec - 529-3389
Res. Québec - 653-7452

ALEX. CHOUINARD,
C.R.
Avocat

Tél.: 248-2948
79, rue St-Louis,
Montmagny.
Tél.: 248-1072

Chiropraticien

116, ave de la Gare Tél. Bureau 248-1323
Montmagny, P.Q. Urgence 248-2803

DR ANDRE C. DIONNE
CHIROPATICIEN

Lundi-mardi-jeudi-vendredi 9 a.m. à 12 a.m. Lundi-jeudi-
2 p.m. à 5 p.m. vendredi soirs 7 p.m. à 9 p.m.

L'Islet sur mer Tél.: 247-3722

DR. ALAIN CORPS
CHIROPATICIEN

Heures de bureau
LUNDI, MERCREDI, VENDREDI
- 9 à 12 hres a.m. - 2 à 5 hres p.m. - 7 à 9 hres p.m. -

Cap St-Ignace 246-5325
Bureau à Cap St-Ignace
seulement.
Tous les jours excepté le
mercredi sur appointment.

DR G.-A. PARISÉ,
Chiropraticien
2, rue de l'Eglise,
CAP ST-IGNACE.

Tél.: 248-0744
Rés: 259-7787

DR NORMAND NADEAU
Chiropraticien

Bureau du lundi au samedi
inclusivement
68 rue Frontenac, Montmagny

Ultime hommage à un citoyen de Riv.-Ouelle

Mercredi soir le 10 septembre à Rivière-Ouelle avait lieu au salon funéraire, une impressionnante cérémonie pour le repos de l'âme de M. Conrad Morin décédé accidentellement.

M. Morin était membre actif du 3^e degré de l'ordre des Chevaliers de Colomb du conseil 5425 de La Pocatière, ses frères chevaliers lui ont rendu un dernier hommage de fraternité et de charité.

Le Grand Chevalier M. J.R. Grandmaison remercie spécialement les frères chevaliers qui étaient présents au nombre d'au moins 130.

Le publiciste du conseil 5425 André Lizotte, c. de c.



Ce qui reste de l'automobile de la victime M. Maurice Coulombe.



M. Amédée Ouellet s'en est tiré sans trop de blessures.

M. Roger Emond de St-Pacôme est mort accidentellement

Contrairement aux rumeurs qui ont couru dans la région de St-Pacôme, voulant qu'une bagarre soit à l'origine du décès, dimanche dernier, de M. Roger Emond, 43 ans de cette municipalité, le coroner du district M. Dr. Albert Royer a conclu à un décès accidentel imputable à une fracture du crâne.

Selon le Dr Royer qui a mené l'enquête, la victime est arrivé vers les 9,30 hres p.m. samedi soir à l'Hôtel St-Pacôme, étant déjà dans un état d'ébriété fort avancé. Comme il "bavait" un peu les gens présents, le gérant de l'établissement l'aurait mis à la porte sans

le brutaliser.

Peu après, le conducteur d'un taxi de l'endroit, M. Lévesque l'aurait vu, seul étendu, puis assis sur la galerie. On l'a par la suite transporté chez lui où il est allé se coucher vers les 11 hres p.m. Son état a commencé à se détériorer durant la nuit et on l'a conduit à l'hôpital Notre-Dame de Fatima vers les 4 hres a.m. dimanche matin.

Là, les Dr Dallaire, Bastorade et Royer ont constaté une petite fracture près de l'oreille, cause de la commotion cérébrale qui fut funeste à la victime vers midi, dimanche dernier.

Un spécialiste en forme de béton, M. Paolo Flor de Montréal qui travaillait à la nouvelle section de l'Hôtel-Dieu de Montmagny, a fait une chute du troisième étage de cette construction vers les 3.15 hres p.m., lundi dernier.

Selon le Dr Paul Plourde qui a effectué un premier examen et ordonné son transfert au service d'orthopédie de l'Hôtel-Dieu de Lévis, l'employé a subi une fracture de la cuisse et du pouce gauche.

Quant à son état présent, nous n'avons pu obtenir de détails de Lévis, étant dans l'impossibilité d'entrer en

contact avec le médecin traitant.

EN CAS D'URGENCE MEDICALE

si vous ne pouvez rejoindre votre médecin de famille pour la fin de semaine qui vient,

Le Dr Rémi PREVOST
Tél.: 248-0942
86, rue St-Thomas.

sera le médecin en fonction

Piéton tué

M. Onésime Momeau, 82 ans de Ste-Perpétue a été happé mortellement dimanche soir dernier vers les 9.30 hres sur la route "2" non loin du Foyer Bon Secours de l'Islet où il était pensionnaire.

M. Momeau traversait la route lorsqu'il fut renversé par un véhicule conduit par Jean-Marc Pelletier de l'Islet. Le conducteur rencontrait d'autres automobiles au moment de l'impact.



LEMIEUX & PROULX Inc.

MATERIAUX DE CONSTRUCTION
GROS & DETAIL

ENTREPOSAGE DE FOURRURES
"VOUTES ULTRA MODERNES"

quincaillerie - ferronnerie
plomberie - peinture - tapisserie - vaisselle - vitres - cadeaux

47 ST-JEAN BAPTISTE
MONTMAGNY

TEL: 248-3400
248-3402

Un citoyen de St-Cyrille perd la vie à St-Eugène

Un accident de la route impliquant deux automobiles et un tracteur a causé une perte de vie, vendredi soir dernier vers les 20.40 hres, près de la sortie nord du village de St-Eugène de l'Islet.

La victime est M. Maurice Coulombe, 44 ans de St-Cyrille qui voyageait en compagnie de sa femme, deux de ses enfants et de Soeur Simone Bernier.

La collision s'est produite après qu'une voiture conduite par M. Amédée Ouellet eut frappé l'arrière d'un tracteur propriété de M. Lauréat Caron, avant de dévier et d'entrer en contact avec la voiture de la victime.

Toutes les autres personnes impliquées ont subi des blessures plus ou moins graves et ont été conduites à l'Hôtel-Dieu de Montmagny, puis pour certaines, de Lévis où leur état est considéré comme satisfaisant.

Olds présente une voiture toute nouvelle pour l'évasion: la Cutlass Supreme 1970.



Les commandes, les réclamations... ainsi va la vie.
La grande évasion.
Tout le monde en rêve!

Les Jeunes-Mobiles vous ouvrent les portes de l'évasion! La luxueuse et nouvelle Oldsmobile Cutlass Supreme vous fera évader de l'ordinaire, sans vous faire payer un prix extraordinaire. Pour vous entraîner plus vite, elle est équipée d'un formidable V8 Rocket de 350

pouces cubes à carburateur à quatre corps. Son style est nouveau, sa ligne de toit classique... de quoi s'évader avec distinction! L'Olds Cutlass Supreme. Une des 29 machines de l'évasion d'Oldsmobile.

Évadez-vous de l'ordinaire...en Oldsmobile!



Demandez-moi

quelques idées au sujet de la protection de votre famille. Le supplément Sun Life Sécurité familiale annexé à une police de base, pourvoit à la protection dont vous avez besoin maintenant, à prix minime.

René Adam

Trois-Saumons 247-5624

SUN LIFE DU CANADA

Certains des équipements représentés ou décrits sont fournis en option, moyennant un supplément.

VOYEZ LE CONCESSIONNAIRE OLDSMOBILE

A. A. Blais Automobiles Inc.,
140, BOUL. TACHE OUEST,
MONTMAGNY, QUE. TEL.: 248-2323

Garage Caron & Morin Inc.,
L'ISLET, QUE. TEL.: 247-3911

A LOUER: Chambres. Endroit tranquille. Télévision. Entrée privée. Déjeuner si désiré. Tél.: 248-0818 14/8/jno

A LOUER: Logement 4 pièces, chauffé, situé à 18 ave Morin. S'adresser à 248-2975 ou 248-0120. 11/9/3p. J.N.O.

A VENDRE: plusieurs terrains pour construire dans quartier industriel. A des prix raisonnables. S'adresser à 18e rue St-Jacques. Tél: 248-3187. 18/9/1fs

A VILLE DE L'ISLET - Dame prendrait un enfant de la naissance à 6 mois en pension à la semaine ou au mois. Tél: 247-5843 28/8/3fs

PETITES ANNONCES

A VENDRE: auto Dodge Polara 65. Très bon état. quelques roulettes. Tél.: S'adresser: 259-7833. 4/9/3fs 248-2347. 18/9/1fs

A LOUER: garage pour quelques roulettes. Tél.: 248-2347. 18/9/1fs

A VENDRE: Deux terrains d'une superficie totale de 10,240 pieds, situés sur le côté sud de la route Trans Canada, près de l'Ecole Louis-Jacques Casault. S'adresser à Gonzague Bélanger, notaire, 77, rue St-Thomas, Montmagny, Tél: 248-2592. 19/10/j.n.o.

A VENDRE: salle de billard, bâtisse, située sur la rue St-Thomas. Communiquez avec Paul Coulombe à 248-0100 26/6/J.N.O.

A LOUER: chambre et cuisinette. Située au 98 de l'Anse, Montmagny, S'adresser entre 6 et 7 hres à 248-2405 - 248-3553. 18/9/J.N.O.

A LOUER: logement 3 1/2 pièces. Situé à Cap St-Ignace, près de l'église. Tél.: jour: 246-5325 et le soir: 246-5333. 11/9/J.N.O.

A LOUER: chambre simple ou double avec pension. Située à 125, St-Jean-Baptiste. Tél.: 248-1608. 11/9/2fs

AVIS AUX TRICOTEUSES: Si vous avez besoin de laine et tricot, s'adresser à Mme Léo Leblanc "A la Pointe du Tricot." 248-2975. 11/9/J.N.O.

A LOUER: maison de 4 chambres à coucher à Berthier-en-Bas. S'adresser à 259-7475 ou Québec 651-3240. 4/9/2fs

A LOUER: garçonnière meublée située à 93, St-Jean-Baptiste ouest. Libre le 1er septembre. Tél.: 248-0819. 28/8/3fs

A l'occasion d'une naissance, pour votre mariage, lors de la perte d'un être cher; pour tout anniversaire, fête, etc; 2 fleuristes sont à votre disposition chez Gaudreau Fleuriste, 10, ave Chs A. Paquet, Montmagny. Tél: 248-2490. Membre de la Y.T.C. Fleurs séchées, coupées, en pots, artificielles, vases décoratifs, artisanat. 31/7/J.N.O.

A LOUER: 2 garçonnières. S'adresser à 77, rue St-Thomas. Tél.: 248-2592 21/8/J.N.O.

Appel d'offres

Direction Générale des Expropriations

Service de la gestion

Vente aux Enchères

1- OBJET DE LA VENTE: MERCREDI-le 24 septembre 1969

A ST-ROCH-DES-AULNETS, comté de L'ISLET. L'OUVERTURE DE LA VENTE: 2 hres p.m. (h.n.e.) sur les lieux mêmes.

DOSSIER No.: 181-0-1990
Expropriations de M. Gilbert Morin-Lot P.-80. Une maison de 1 1/2 étages. Finie en partie en pierres taillées et partie en en stucco. Un garage de 27 x 13.5 fini en bois. Un poulailler de 20 x 14.5 fini en bois.

2- QUALIFICATIONS POUR L'ACHETEUR.

L'acheteur devra payer sur place le prix de son offre, par chèque VISE à l'ordre du Ministère des Finances.

L'adjudicataire devra s'engager à déplacer ou démolir ces bâtisses avant le 10 octobre 1969.

Pour renseignements additionnels, s'adresser au: Bureau de la voirie St-Jean-Port-Joli Comté de l'Islet

1- OBJET DES VENTES: MERCREDI-le 24 septembre 1969

A ST-JEAN-PORT-JOLI Comté de L'ISLET Les ventes seront faites sur les lieux mêmes aux heures indiquées plus bas.

DOSSIER No.: 181-68-0495
Expropriations de Mme Jeanne Chouinard, sur lots P-179, 180.

Un hôtel, deux étages de 50' x 30' avec annexe de 123' x 18'. Une partie en maçonnerie, une partie en cèdre.

Une grange, deux étages de 40' x 30' x 27' en bois. Un abri pour puits de 7' x 5' x 7' en bois. **OUVERTURE DE LA VENTE:** 9.00 hres (h.n.e.)

DOSSIER No.: 181-68-0501

Expropriations de M. Philippe Chouinard, lot P-182 non-sub. Une maison de 28' x 26' deux étages-soubassement fini.

Un poulailler principal

avec annexe. Un garage. Les trois bâtisses en bois. **OUVERTURE DE LA VENTE:** 9.30 hres (h.n.e.)

DOSSIER No.: 181-68-0554

Expropriations de Mme Marie-Jeanne Caron Deschênes, lot P-459. Une maison de 26' x 22' deux étages. Un hangar. Les deux bâtisses finies en papier briqué. **OUVERTURE DE LA VENTE:** 10.00 hres (h.n.e.)

DOSSIER No.: 181-68-0484

Expropriation de M. Laurent Deschênes, lot P-137. Une maison de deux étages de 24' x 26.4'. Finie en bardeau de cèdre. **OUVERTURE DE LA VENTE:** 10.30 hres (h.n.e.)

DOSSIER No.: 181-68-0497

Expropriations de M. Alfred Bélanger, lot P-181 non-sub. Une maison, deux étages, 18.5' x 29' avec cuisine d'été, 15' x 20' en bois, finie en bardeau de cèdre. Une grande-étable 22' x 20' en bois, 2 étages.

DOSSIER No.: 181-68-0505

Même ex-propritaire. Lot P-184 non-sub. Un garage 48' x 36' en blocs de béton. Situé sur le terrain de la Fabrique St-Jean-Port-Joli. **OUVERTURE DE LA VENTE:** 11 heures (h.n.e.)

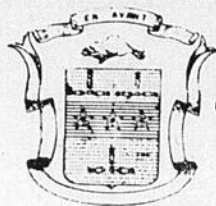
2-QUALIFICATIONS POUR L'ACHETEUR:

L'acheteur devra payer sur place, le prix de son offre, par chèque VISE à l'ordre du Ministère des finances.

L'adjudicataire devra s'engager à déplacer ou démolir ces bâtisses avant le 10 octobre 1969.

Pour renseignements additionnels s'adresser au Bureau de la Voirie St-Jean Port-Joli Comté de l'Islet

Le sous-ministre Eddy Monette, Ing.



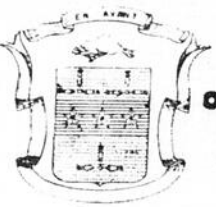
CITE DE MONTMAGNY PROVINCE DE QUEBEC Election municipale du 2 novembre 1969

AUX CORPORATIONS, SOCIÉTÉS COMMERCIALES ET ASSOCIATIONS.

Avis vous est, par les présentes donné, qu'une élection municipale aura lieu dimanche, le deux novembre 1969 et que l'article 129 de la Loi des cités et villes stipule ce qui suit:

"Les corporations, les sociétés commerciales et associations sont aussi inscrites sur la liste électorale si elles sont portées au rôle d'évaluation en vigueur dans la municipalité comme propriétaires ou locataires d'un immeuble imposable ou comme locataires d'un magasin, d'un comptoir, d'une boutique, d'un bureau ou d'une place d'affaires, pourvu qu'elles aient payé leurs taxes ou redevances municipales exigibles au 31 décembre précédent et, si elles sont locataires, qu'elles le soient depuis au moins douze mois avant le 1er septembre de l'année où se tient l'élection; elles votent par l'entremise d'un représentant autorisé à cet effet par une résolution du conseil d'administration dont copie doit être déposée au bureau du greffier de la municipalité entre la date de la publication de l'avis de l'élection et le 8 octobre suivant. Ce représentant doit, au moment de voter, être majeur, posséder la citoyenneté canadienne et être employé, administrateur ou membre de la corporation, société commerciale ou association au nom de laquelle il vote. Donné sous mon seing, à Montmagny, ce quinzième jour de septembre 1969.

Paul Dolan
Le président des élections



CITY OF MONTMAGNY PROVINCE OF QUEBEC Municipal election of november 2, 1969

TO CORPORATIONS, COMMERCIAL PARTNERSHIPS AND ASSOCIATIONS.

Public notice is hereby given that an election will be held Sunday, November 2nd, 1969 and that the section 129 of the Cities and Towns Act tells that:

"Corporations, commercial partnerships and associations shall also be entered on the electoral list if they are entered on the valuation roll in force in the municipality as owners or tenants of a taxable immovable or as tenants of a store, counting-house, shop, office or place of business, provided that they have paid their municipal taxes or dues payable on the preceding 31st of December and, if they are tenants, have been such for at least the twelve months preceding the 1st of September in the year in which the election is held; they shall vote through a representative authorized for that purpose by a resolution of the board of directors, a copy whereof shall be filed at the clerk of the municipality between the date of publication notice and the 8th of October following. At the time of voting, such representative must be of full age, a Canadian citizen and an employee, director or member of the corporation, commercial partnership or association whose behalf he votes. Given under my hand, at Montmagny, this fifteenth day of September, in the year 1969.

Paul Dolan
Returning-Officer.

PROVINCE DE QUEBEC MUNICIPALITE DE VILLE DE L'ISLET

AUX ELECTEURS DE LA SUSDITE MUNICIPALITE

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRESENTES DONNE, par le sous-signé, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, QUÉ:

Toutes les corporations, les sociétés commerciales et associations sont inscrites sur la liste électorale si elles sont portées au rôle d'évaluation en vigueur dans la municipalité depuis au moins 12 mois avant le 1er septembre 1969, comme propriétaires ou locataires d'un magasin, d'un comptoir, d'une boutique, d'un bureau ou d'une place d'affaire, pourvu qu'elles aient payé leurs taxes ou redevances municipales exigibles au 31 décembre précédent.

Elles votent par l'entremise d'un représentant autorisé à cet effet par une résolution du conseil d'administration dont copie doit être déposée au bureau du greffier de la municipalité avant le 8 octobre 1969.

Le représentant doit posséder, au moment de voter, les qualifications requises par la loi.

Donné à Ville de L'Islet, ce 3e jour de septembre 1969.

Marcelin Gaumond,
Président d'élection.

A VENDRE Maison neuve, chauffage électrique. Sous sol fini. Tapis mur à mur. Tél.: 248,3152. 24/4/J.N.O. Téléphoner après 5 heures.

A VENDRE: draps de laine lissée, courtes pointes. Linges de vaisselle en lin. Linges de tapis tressés. Tissus à la verge tissé. Catalogne taille. Couvre-pied en laine frappée. 1 chaise berçante antique. S'adresser à Mlle Emilia Roy, St-François, Cte Montmagny, Tél.: 259-7760. 18/9/1fs

A VENDRE: ski-doo bombardier 1969, 18 forces. Très bon état. Tél: 247-5329. 18/9/1fs

A VENDRE: 3 mobiliers de chambre et un mobilier de salon en parfaite condition. Tél: 248-0895. 11/9/3fs

A VENDRE: salle de billard, bâtisse située sur rue St-Thomas. Communiquez avec M. Paul Coulombe, Tél.: 248-0100. 19/6/J.N.O.

A LOUER: logement moderne, entrée 220, 4 pièces plus salle de bain, cave et stationnement. Libre le 1er octobre, au 54, 5ième rue. S'adresser à: M. Georges Cloutier, 1180, St-Cyrille ouest, app. 6, Québec 6. Tél.: 683-5696. 28/8/3fs

CAISSE de la Jeune Fille inc.
TROUSSEAU NECESSAIRE DE CUISINE
S.V.P me faire parvenir votre dépliant explicatif gratuit
Nom.....
Adresse.....
Ville.....
Age.....
Postez simplement le coupon réponse à
CAISSE de la Jeune Fille
C.P. 775 Québec 4 P.Q.

Voici Avon

Faites de l'argent dans vos loisirs en représentant AVON, Territoires vacants: Montmagny, Cap St-Ignace, La Pocatière, Rivière-Ouelle. Si vous pouvez disposer de 4 à 5 heures par jour, écrivez à:

Mlle G. Lavoie, gérante, C.P. 963, Rimouski.

A VENDRE

Epicerie, boucherie licencié. Raison de vente: santé. S'adresser à 248-1382: Joseph Labrecque 85, 6e rue Montmagny, Qué.

Vendeuses demandées

Vendez les fameux cosmétiques Koscot. Pas de porte à porte. Entraînement fourni. Commission intéressante. Contactez Mme Nault, 70 Saint-Onésime, Lévis. Tél.: 837-3385 (soir)

TERRAIN A VENDRE

9,264 pi. car., coin du rue, pour \$1,683.00

S'adresser à: 248-3591
Jean-Paul Léveillé



GOUVERNEMENT DU QUÉBEC



Le maire du Cap, M. Alphonse Fortin y est allé d'un peu d'histoire sur le cheminement du service d'incendie dans la municipalité, en présence de M. l'abbé Ludger Bernier, M. Fidel Landry, président de l'O.T.J. et de Mme André Fournier, secrétaire trésorier, de l'organisation des terrains de jeux de Cap St-Ignace.

Bénédition d'un terrain de balle-molle et d'un camion-citerne à Cap St-Ignace

Quelque 200 personnes se sont rendus dimanche soir dernier sur le nouveau terrain de balle-molle situé à l'arrière de la Salle Municipale de Cap St-Ignace afin d'assister à la bénédiction du terrain de même à celle du nouveau camion citerne que la Municipalité vient d'acquérir au montant de \$25,000.

Prenant la parole à cette occasion, le maire M. Alphonse Fortin a donné une rétrospective de ce que fut le début du corps de pompiers dans cette Municipalité. "Qui aurait pu croire, dit-il, il y a 20 ans que nous posséderions aujourd'hui une caserne qui nous coûte \$27,000 plus ce magnifique camion citerne et

un corps de pompiers bien entraîné.

Par ailleurs, le président de l'O.T.J., M. Fidel Landry a souligné le travail bénévole d'une foule de gens qui ont contribué à la mise sur pied d'un terrain de balle-molle et d'autres terrains pour la patinoire et un tennis.


Le tout nous a coûté environ \$5,700 d'expliquer M. Landry mais sans le bénévolat, il nous en aurait coûté beaucoup plus.

Le nouveau vicaire, M. l'abbé Ludger Bernier qui a procédé à la bénédiction, a, à cette occasion, renouvelé sa grande collaboration envers l'O.T.J. du Cap. Avant d'occuper ce vicariat, M. l'abbé Bernier était aumô-

nier au foyer Patro et à l'école technique de Rivière-du-Loup.

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

A L'ISLETVILLE ET A MONTMAGNY



JOS PROULX

PLANCHES MURALES — CONTRE-PLAQUE — BRIQUE —
BLOCS DE CIMENT — LAINE MINERALE — CIMENT
CHEMINEES FIRE CHIEF — PEINTURE GLIDDEN etc.

Montmagny — 3. rue Du Peuple — L'Isletville
Tél.: 248-1722 — 247-5262

Elections à l'Union des Gardes Paroissiales diocésaine

Lors de l'assemblée générale bi-annuelle de l'Union des Gardes paroissiales du diocèse de La Pocatière, tenue à St-Eugène de l'Islet dimanche dernier, les quelques 60 représentants des 12 unités locales, se sont donnés un nouvel exécutif.

Le Lt. col. Claude Thiboutot a été choisi pour présider les destinées de l'organisme diocésain tant du côté civil que militaire. Le président-officio est le Lt. col. André Bernier de Montmagny.

Du côté civil, le major Jean-Guy Letellier de St-Eugène, devient 1er vice-président tandis que M. Ré-Jean Boulet de Montmagny, cumulera les charges d'aviseur légal et de 2e vice-président. Le secrétariat sera tenu par le major Paul-Henri Gaudreau de Montmagny et le major Alain Lord oeuvrera à la trésorerie de Tourville. Pour sa part le major Victor Blais de St-Pierre agira comme publiciste. La charge de chef du protocole a été confiée au major Guy Ouellet de St-Ludger de Rivière-du-Loup.

Du côté militaire, le Lt. col. Marc Brochu de Ste-Perpétue assumera le commandement de la Garde diocésaine.

Les autres membres sont les suivants: Commandant en second: major Alexandre Ouellet de St-Patrice de R.-du-Loup; adjutant: major André Gaudreau de Montmagny; ordonnance: major Jean Paul Gauvin de St-Adalbert; chef disciplinaire: major Vallier Boudreau de Montmagny; officier du jour: major Jean-Paul Bélanger de Ste-Perpétue; porte-drapeau: major Jean-Guy Bélanger de St-Adalbert.

Les unités qui étaient représentées lors de l'assemblée générale sont celles de Montmagny, St-Pierre, Cap St-Ignace, St-Eugène, St-Jean Port-Joli, Tourville, St-Pamphile, Ste-Perpétue, St-Ludger, St-Patrice et St-Adalbert. Seule l'unité de

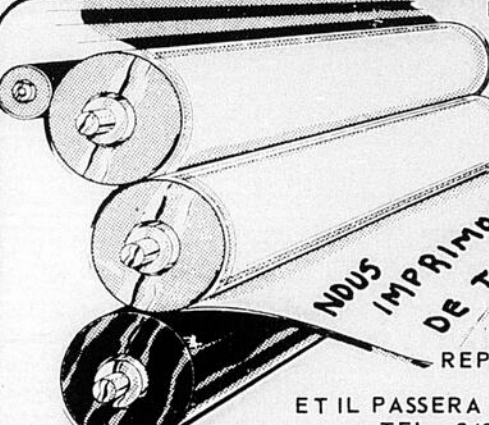
St-Damase n'avait pas de représentant.

Elus sur un comité d'étude

Lors de la dernière assemblée régulière des évêques du Québec les 10 et 11 septembre à l'Archevêché de Québec, une communication a été faite à l'Assemblée des noms des personnes élues à travers la Province pour représenter le Québec au comité d'étude chargé de considérer la formation d'un Conseil pastoral canadien. La délégation comprend 10 laïcs et 4 prêtres.

Parmi ceux-ci nous remarquons les noms du Dr Emmanuel Gobeil de Montmagny et de M. l'abbé Marcel Laine de La Pocatière.

NOTRE TRAVAIL EST GARANTI



NOUS IMPRIMONS DE TOUT

DEMANDEZ NOTRE REPRESEN TANT

ET IL PASSERA VOUS VOIR
TEL.: 248-0533

IMPRIMERIE Le Peuple Ltée

7. RUE DU PEUPLE — MONTMAGNY

MAINTENANT!

A VOTRE SERVICE



Léandre Morin
propriétaire

Pour tous travaux

• D'EXCAVATION •

• D'AQUEDUC •

• DYNAMITAGE •

Location de compresseurs et d'excavateurs (pépine)

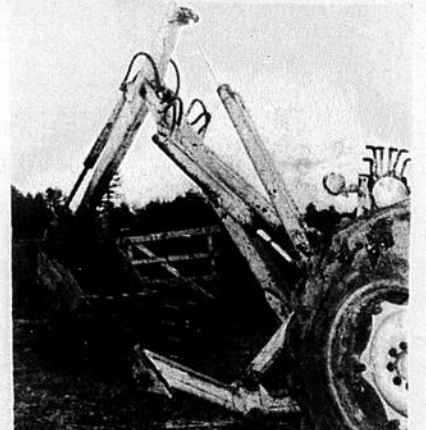
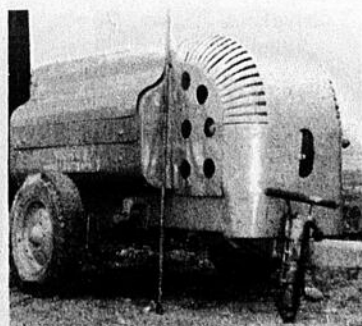
PRIX DÉFIANT TOUTE COMPÉTITION

Consultez

LEANDRE MORIN ENR.

20, Ste-Brigitte - Montmagny

248-3918



En opération à compter de lundi le 23 sept.

nous avons entendu dire

Que les cours de ballet reprendront au début d'octobre. Les intéressés sont priés de communiquer avec Mme France Blanchet pour obtenir plus de renseignements ou pour s'inscrire immédiatement.

Que le cercle Lacordaire St-Thomas organise une soirée de variété dimanche le 28 septembre prochain à 20.30 hrs. dans la grande salle de l'école

Que le président que l'Association de chasse et pêche demande aux membres de l'Association de conserver les bouteilles d'eau de Javel vides, ou toutes autres "canisses" en plastique blanc de cette dimension qui pourront servir de bouées pour délimiter le sanctuaire d'oiseaux.

Que la salon Guy situé sur la rue St-Jean-Baptiste avait changé son appellation pour celle de Elle Coiffure. La direction a de plus réservé les services d'un maître-coiffeur en la personne de M. Dominique.

Que la Corporation du Foyer de l'Enfance de la Côte-du-Sud offrait une somme de \$100.00 à la personne qui saura trouver un nom adéquat au foyer qui sera bientôt construit à Montmagny. Le bureau de la Corporation est situé au 75 ave de la Gare à Montmagny.

N'oubliez pas Mmes et Mlles que le grand défilé de mode organisé par les Filles d'Isabelle aura lieu mercredi le 1er octobre à 8.30 hres au Centre Sportif Le Bûcheron. Les billets sont en vente chez les Filles d'Isabelle et chez les commanditaires du défilé. Bienvenue à toute la population.

Que le juge Jean-Paul Bérubé a remis au 1er octobre la sentence qu'il prononcera à l'endroit de deux individus de Montmagny accusés d'un vol avec effraction perpétré au garage A.A. Blais Auto de Montmagny dans la nuit de lundi à mardi dernier. Le montant du vol se chiffre à \$48.00.

Que la fin de semaine qui vient devrait se faire sur le signe de la participation aux activités des Ambulanciers St-Jean. Toute la population de Montmagny devrait à cette occasion leur démontrer un appui tangible en remerciement de leur dévouement bénévole.

Rivière-Quelle dans l'obligation d'installer une pompe

(O.I.P.Q.) - La municipalité de la rivière Ouelle (Kamouraska), a jusqu'au 15 septembre prochain pour améliorer son service d'aqueduc et mettre fin aux plaintes de certains de ses citoyens concernant la faible pression d'eau dans une partie du territoire municipal.

Voilà ce qui ressort de l'ordonnance que vient d'émettre la Régie des eaux du Québec, organisme sous la responsabilité du ministère des Affaires municipales, M. Robert Lusier.

La municipalité de la rivière Ouelle est dans l'obligation, en effet, de procéder

à l'installation d'une pompe de surpression à la sortie de son réservoir d'eau de façon à créer une pression suffisante tout au long du réseau municipal d'aqueduc. Elle doit, de plus, procéder à l'enlèvement de pompes installées sur les conduites de service par certains citoyens excédés du mauvais service que la municipalité offre.

Cette directive fait suite à une recommandation faite en ce sens en décembre 1968 par la Régie des eaux du Québec et à laquelle la municipalité de la rivière Ouelle n'avait pas encore donné suite, en dépit d'assurances contraires.

Attention propriétaires de Datsun

Monsieur, Madame, Mademoiselle,

Vous n'ignorez sans doute pas la popularité acquise par les automobiles de marque DATSUN au cours des derniers mois, la preuve en est que vous en possédez une.

Etant nous-mêmes propriétaires d'une automobile de cette marque, nous avons pensé qu'il serait possible de fonder un Club Automobile formé exclusivement de propriétaires de Datsun.

Ce Club selon nous, pourraient grouper les propriétaires résidant dans le territoire desservi par notre dépositaire local, le garage Jacques Morneau; ce territoire pourrait s'étendre aux comtés de Kamouraska, l'Islet, Montmagny.

Les activités exercées par ce Club pourraient être du genre Rallye, Slalom, voyages en groupe, courses de côte etc...

La présente est donc pour vous inviter à vous rendre à la SALLE DU TERRAIN DE JEUX DE L'ISLETVILLE, DIMANCHE, le 21 septembre à 1.30 hre p.m.

Votre présence en tant que propriétaires de DATSUN est très importante car c'est à ce moment qu'il sera possible de déterminer si l'organisation d'un tel Club est possible. C'est au cours de cette rencontre qu'un exécutif pourra être élu, lequel exécutif verra à faire démarrer le Club (secrétariat, recherche de commanditaire, activités sportives etc...)

Nous espérons vous voir présent à l'Isletville en dimanche 21 septembre.

Pour tous renseignements relatifs à ce projet vous pouvez communiquer selon l'endroit où vous demeurez avec les personnes suivantes: qui sont des dépositaires Datsun

M. Jacques Morneau, St-Jean Port-Joli, Tél.: 598-3221.

M. Roméo Portelance, St-Jean Port-Joli, Tél.: 598-3945.

M. Jean-Guy Houle, La Pocatière, Tél.: 856-1028.

M. Germain Bourgault, La Pocatière, Tél.: 856-3477.

M. André Gagnon, St-Pacôme, Kamouraska.

Trou d'un coup

Samedi dernier, au Club de Golf de Montmagny, M. Philippe Laverdière de St-Paul est devenu le troisième golfeur à réussir un trou d'un coup sur le parcours local cette année.

M. Laverdière qui avait comme témoin M. et Mme Rosaire Marcoux et M. Edouard Gendreau a réussi son coup au 8ième trou d'une longueur de 103 verges, avec un fer "9".

Tournoi du Professionnel

Le tournoi du Professionnel, un calcutta mixte, sera présenté dimanche prochain au Club de golf de Montmagny.

Le trophée Banque Provinciale est à l'enjeu.

Les inscriptions seront reçues jusqu'à vendredi soir au chalet du Club



SOUVER RICHELIEU - M. L'abbé Maurice Fortier mieux connu sur son nom de plume R. Gaillard était le conférencier lors du récent souper Richelieu. Il avait intitulé sa causerie: "Ha, si nous étions moins peureux". Comme solution, l'abbé Fortier a suggéré un mode de pensée toujours positif. Il pose ici en compagnie de MM. Léo Leblanc, Jacques Gagné, président du Club Guy Paquet.

Les directeurs de l'OTJ de St-Vallier démissionnent en bloc

A la suite de la démission en bloc des membres du bureau de direction de l'OTJ de St-Vallier, démission qui a été remise au conseil municipal, le 2 septembre dernier, plusieurs se demandent si les édiles municipaux ne seront pas amenés à statuer sur le bien-fondé de la municipalisation des loisirs dans leur paroisse.

Selon les témoignages recueillis, les démissionnaires ont posé leur geste non pas en fonction d'une protestation ou désapprobation quelconque mais dans le but de permettre à d'autres d'oeuvrer, comme eux l'ont fait, dans ce domaine des loisirs où le bénévolat est si précieux.

Dans leur lettre de démission, qui n'a toutefois pas été acceptée par le conseil municipal, les directeurs allègrement en effet que leur temps était fait et qu'ils laissaient à d'autres le soin de prendre la relève soulignant toutefois que l'organisation des loisirs devait relever du conseil municipal.

Le bureau de direction de l'OTJ se composait des membres suivants: président: M. Raynald Blouin; vice-prés.: Mme Gaston Laberge; secrétaire: Mlle Micheline Cadrin; directeurs: M. Gaston Laberge, Denis Bélanger, Jean Mercier et Jacques Métivier.

L'OTJ de St-Vallier possède entre-autres, un chalet évalué à \$5,000, un grand terrain asphalté où on y trouve deux courts de tennis, des jeux pour enfants et l'hiver une patinoire.

Restauration de monuments historiques

(O.I.P.Q.) - Le ministère des Affaires culturelles vient d'affecter un montant total de \$54,000 à la restauration de monuments historiques. Une somme de \$24,000 a été accordée à un particulier et à cinq fabricants; le ministère des Affaires culturelles a également dépensé \$30,000 pour la réfection de six monuments dont il est propriétaire.

Les subventions aux propriétaires de monuments classés sont accordées sur la recommandation de la Commission des monuments historiques. Elles représentent quarante pour cent du coût des réparations. Ainsi pour la Côte-du-Sud, un montant de \$12,600 ont été alloués à l'église de St-Jean, pour entreprendre des travaux de peinture et de réfection; l'exécution de travaux à l'église paroissiale de l'Islet amène une contribution de \$4,000.

D'autre part, on a entrepris l'embellissement de deux propriétés du ministère des Affaires culturelles. A St-Denis de Kamouraska, la façade de la maison Chappais sera repeinte. Le terrassement et l'arrangement

passager du manoir Couillard-Dupuis, à Montmagny, lui donnera un nouvel attrait.

PAUL BRETON READY-MIX Enr.

TRANSPORT GENERAL BETON PREPARE LOCATION DE MACHINERIES



PIERRE - SABLE - GRAVIER
Excavation - Remplissage
Terrassement

44, rue St-Thomas - Montmagny
Plan : 248-3472

MARIAGE EN COULEURS

TEL. BUR.: 887-3252

RES.: 887-3284

Studio Louis-Marie Roy

ST-GERVAIS, CTE BELLECHASSE, P.Q.

LOUIS-M. ROY, prop.
Photographe professionnel

Pour la satisfaction de la clientèle.

"ELLE" Coiffure

autrefois "Salon Guy".

a réservé les services de:

M. DOMINIQUE

Coiffeur réputé, appliquant les techniques françaises de coupes, colorations et permanentes.

pour votre rendez-vous: signalez

248-2469



ÉCOUTEZ

CKBM

1490 A VOTRE CADRAN

MUSIQUE DE CHOIX
INFORMATION VARIÉE
ÇA C'EST CKBM

1490 - Radio-Montmagny
Le poste qu'il faut écouter.

MUSIQUE DE CHOIX • NOUVELLES • ÉMISSIONS VARIÉES

La Campagne des Oeuvres se fera le 12 octobre

Le Conseil des Oeuvres de La Pocatière est heureux d'annoncer à la population que M. Jean Foster a bien voulu accepter la Présidence Générale de la prochaine Campagne de souscription. Monsieur Foster est licencié en psycho-pédagogie en lettres. Ses 13 années dans le domaine de l'éducation enfant un éducateur de carrière. Il est présentement Directeur des études du secteur classique, au collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière. Monsieur Foster a été Président du Club Richelieu de La Pocatière en 1968, et il est actuellement membre de l'OPTAT de Québec et donne des conférences sur l'alcoolisme à travers la province, ce qui en fait un homme très engagé sur le plan social.

La Campagne de souscription aura lieu cette année le 12 octobre 1969. Les objectifs de la Campagne seront publiés d'ici quelques semaines. Ces objectifs seront le fruit d'une vaste consultation populaire qui se réalise présentement dans toutes les paroisses du diocèse. Le Conseil des Oeuvres s'est donné une nouvelle orientation en cherchant à promouvoir avec les gens des nouvelles structures de participation. Cette nouvelle structure de participation permettra aux gens d'exprimer leurs besoins et d'y apporter des réponses.

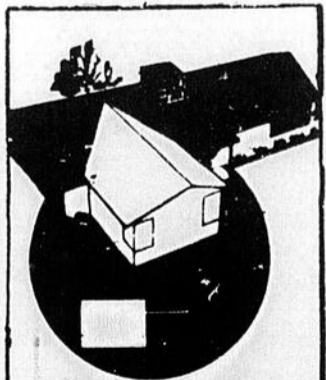
Le CDCS vous donne rendez-vous

Une déclaration faite la semaine dernière par le Ministre de l'Industrie et du Commerce M. Jean-Paul Beaudry à l'effet que son Ministère venait de mettre sur pied un nouveau programme d'assistance financière d'une valeur de \$50,000,000, favorisant l'implantation de l'industrie de pointe dans la région montréalaise a soulevé un mouvement de protestation chez les individus et groupements de la Côte-du-Sud.

Selon ces individus et groupements, cette décision gouvernementale vient à l'encontre de la politique de décentralisation énoncée par le Gouvernement.

Une rencontre à ce sujet, organisée par le Conseil de Développement de la Côte-du-Sud aura lieu lundi le 22 septembre prochain à 20 heures au Centre Sportif le Bûcheron.

Le C.D.C.S. vous demande de venir nombreux, car il y va de l'intérêt général.



**Armand
GAGNON**
Entrepreneur général

7, rue Bernatchez

Tél.: 248-1805

Les Chevrolet 70 vont de l'avant!



La toute nouvelle: Monte Carlo



Caprice...la prestigieuse

Le concessionnaire Chevrolet va de l'avant avec ses modèles 70.

Allez le voir et essayer les voitures de demain.

Partez au volant de la Monte Carlo, la nonpareille de Chevrolet.

(Voilà enfin une voiture personnelle de luxe que même nous, qui travaillons pour gagner notre vie, pouvons nous payer.)

Laissez-vous séduire par la nouvelle Caprice.

Certains des équipements représentés ou décrits sont fournis en option, moyennant supplément.

VOYEZ LE CONCESSIONNAIRE CHEVROLET

A. A. BLAIS AUTOMOBILES INC.
140, BOUL. TACHE OUEST
MONTMAGNY, QUE. TEL.: 248-2323



Chevelle SS 396...la vigoureuse

Si vous aimez les grosses voitures, en voilà une qui fera fière figure à votre porte.

Et admirez un peu la nouvelle Chevelle SS 396.

Vous verrez pourquoi la vigoureuse se gagne partout tant d'amis.

Le concessionnaire Chevrolet les a toutes.

Penser à vous en premier nous fait rester premiers.



GARAGE CARON & MORIN
L'ISLET, QUE. TEL.: 247-3911



Le Hatha-Yoga ou yoga physique requiert de la souplesse et de la concentration et M. Bégin est là pour y voir.

Yoga, science de la vie

Le Yoga, tel qu'enseigné par l'Institut Sivananda depuis plus de 20 ans déjà, au Québec et aux États-Unis, vient d'ouvrir des cours dans le Bas St-Laurent et plus exactement à St-Philippe-de-Néri.

Mais qu'est-ce au juste, le Yoga? C'est une science et un art qui date de plus de 35.000 ans et originaire des Indes surtout.

Une science parce qu'elle contient ses lois, ses techniques et un art, parce que les techniques de travail sur soi-même s'adaptent à chacun selon ses possibilités, réalisant que le progrès se fait lentement lorsqu'on se compare avec soi-même et non avec les autres.

Le mot "Yoga" en sanscrit signifie surtout "Unité", équilibre. Le but de l'enseignement Sivananda est de présenter au public des cours où leurs sont donné des moyens pour connaître et comprendre leur corps, leur mental et leur esprit de façon à mieux se maîtriser et par conséquent réaliser qu'en se détendant, en s'épanouissant, le bonheur est possible.

Dans notre région, l'Institut Sivananda" reconnu au Gouvernement Provincial, rend disponible une série de

cours de Hatha-Yoga ou Yoga-Physique d'une durée de 36 semaines pour les débutants. Les cours de Yoga-Mental sont dispensés au Yogi-Inn, à Stowe dans le Vermont.

Pour le moment, Mme Léo Leclerc de St-Philippe s'occupe d'organiser ces cours de Yoga-Physique.

Les élèves s'inscrivant à ce cours peuvent s'attendre à ce que le professeur les guide depuis les premiers pas, chacun selon son rythme, corrigeant au besoin, s'adaptant toujours aux possibilités individuelles.

De son côté, l'élève peut espérer faire l'apprentissage de la détente et gagner plus de souplesse dans son corps et pas conséquent, assouplir et adapter son esprit à un rythme plus naturel dans la vie quotidienne.

Cela exige de lui ou elle, une pratique à chaque jour, matin et soir en plus des cours.

De cette façon, l'élève peut évoluer beaucoup, réalisant qu'avec patience et persévérance, des résultats merveilleux sont possibles.

En terminant, il est à noter que St-Philippe-de-Néri fêtera son centenaire en 1970 et que ces cours seraient une bonne façon de s'y préparer.



M. Jacques Bégin, professeur de Yoga et Mme Léo Leclerc, organisatrice de ces cours à St-Philippe.

Sports-Loisirs

par: Claude Créteau

Nous vous revenons après quelques mois de silence. Les circonstances ont voulu que l'on se taise pendant la saison d'été. Espérons que vous aviez hâte de nous entendre à nouveau plâtrer sur les loisirs de chez-nous. De toute façon, nous commençons aujourd'hui une nouvelle saison de "pigassage".

Il convient de vous avouer que ce n'est pas le manque de nouvelles qui nous a coupés les lèvres. Car les golfeurs, les tennismens, les pétaqueurs, les cavaliers, les joueurs de balle-molle, les nageurs, les jeunes du terrain de jeu et autres ont tous connu une très bonne saison. Il faut dire que dame température a bien collaboré.

Plusieurs faits retiennent notre attention cette semaine: au golf, il faut sans doute souligner l'exploit de M. Philippe Laverdière du Club de Montmagny qui a réussi un trou d'un coup sur le parcours no 8. Rosaire Marcoux, lui-même détenteur du même exploit, était témoin. Sans doute l'a-t-il inspiré. Félicitation à ce valeureux golfeur.

À la balle-molle, le Marois et fils et le Dallaire Transport se sont livrés un duel acharné dans la ligue de balle-molle de la Côte-du-Sud. Les jeunes joueurs du Marois inspirés par quelques vétérans ont finalement eu le dessus. Il fallut attendre la dernière partie pour connaître le vainqueur. Les deux équipes méritent des éloges pour la qualité de jeu qu'elles ont présentée. Marcel Desjardins et Pierre-Paul Fréchette, instructeur des deux équipes, gagnent notre admiration pour la façon avec laquelle ils ont conduit leur club respectif.

À la pétanque, le trio montagnais formé des frères Langlois et Germain Laberge a rafilé les grands honneurs du tournoi de pétanque annuel de Montmagny. Ces trois pétaqueurs ont survécu aux seize équipes enregistrées. Nos hommages s'adressent aux vainqueurs et aux organisateurs.

Quelques joueurs de hockey de notre région se sont expatriés pour tenter leur chance dans la ligue junior provinciale. Cinq sont présentement à Sherbrooke et 3 à Shawinigan. Nous leur souhaitons bon succès. Il appert que le diminutif Dominique Gosselin et le courageux Michel Lepage vont très bien à Sherbrooke.

L'école de Judo de Michel Lamarche, affiliée à l'A.C.J.K.Q., a commencé ses activités la semaine dernière. Les cours se donnent les mercredis et jeudis soirs de 6.30 à 9 hr. Tous sont invités au sous-sol de l'église St-Mathieu.

Un comité culturel est en voie de prendre racine dans nos murs. La Commission des Loisirs se montre très intéressé au progrès de ce comité et entend bien écouter attentivement ses doléances.

Roger Fréchette, président de la ligue de balle-molle de la Côte-du-Sud, nous annonce que la soirée de fin de saison aura lieu le 26 septembre. Maurice Rousseau et les autres membres du comité entendent bien faire salle comble pour cette soirée. Ce serait pour la population, une façon de reconnaître le magnifique travail de ces gens qui ont permis à la ligue de connaître une des meilleures saisons de balle-molle que notre patelin ait connues. D'ici la semaine prochaine "sportez-vous bien".



EPLUCHETTE DE BLE-D'INDE - La grande Ecluse a connu une affluence formidable dimanche dernier à l'occasion de l'épluchette de blé-d'inde de l'Association de Chasse et Pêche. Un soleil radieux, du bon blé-d'inde, tout y était pour contribuer au succès de cette journée.

St-Pierre remporte le marathon junior

Les équipiers de l'équipe de balle-molle junior de St-Pierre ont tout balayé sur leur passage dimanche dernier à l'école Casault de Montmagny, disposant du Château Blanc de St-Paul, 5 à 2 dans la grande finale à laquelle assistaient plusieurs centaines de personnes.

Le St-Pierre qui comptait dans leur rang plusieurs joueurs en plus de posséder celui qui fut choisi la vedette du marathon, Gilles Gaudreau, avait d'abord disposé du Islet, 7 à 5, puis du Pepsi 2 à 1 avant d'accéder aux grands honneurs.

Pour leur part, le Château Blanc avait vaincu successivement le Centre Civique 7 à 0, le Cap St-Ignace, 1 à 0 puis le St-Jean 8 à 2 avant de baisser pavillon en grande finale.

Cours de judo

Le Club de Judo de Montmagny affilié à l'Association des Ceintures de Judo Kodokan de Québec a entrepris ses cours la semaine dernière. Ce club entend sa troisième année d'activités. Le lieu de rencontre est situé au sous-sol de l'église St-Mathieu, soit au même endroit que l'an dernier.

La cédule des cours est de 6.30 à 9.00 hres le mercredi et le jeudi soir. Il reste encore quelques places pour ceux qui veulent s'inscrire. Ces derniers n'ont qu'à se rendre sur place et rencontrer M. Michel Lamarche.

Jabrecque & Fils
ENTREPRENEUR EN
Plomberie et chauffage
358, BOUL. TACHE EST, MONTMAGNY
Téi. 248-1261 248-2430
248-1745

A LA PHARMACIE MONTMAGNY ENR.

VOUS TROUVEREZ

un grand choix de cadeaux tels que

COSMETIQUES-KODAK-CHOCOLATS "Laura Secord"

Deux pharmaciens licenciés à votre service | Livraisons gratuites | Commandes postales acceptées

Roger Blanchet, B.A., L.Ph., prop.

114, AVE DE LA GARE MONTMAGNY
TEL.: 248-0343

"EXPÉDIEZ ET RECEVEZ VOS COLIS PAR AUTOBUS C'EST PLUS FRÉQUENT ET IL VOUS EN COÛTE MOINS CHER"

VOYAGEUR QUÉBEC INC.

QUAND T'AS BESOIN DE T'ÉVADER QUELQUE SOIT LA SAISON PRENDS LA ROUTE DE LA LIBERTÉ VOYAGEUR COMME DE RAISON

5 DEPARTS QUOTIDIENS DE MONTMAGNY-MONTREAL
Tous les jours Dim seul
3.00 a.m. 10.20 a.m. 1.05 P.M. 5.00 p.m. 8.05 P.M.

5 DEPARTS QUOTIDIENS DE MONTREAL-MONTMAGNY.
Tous les jours Ven. Sam. Tous les jours
9.00 A.M. 11.30 A.M. 4.00 P.M. 7.30 P.M. 11.00 P.M.

PRIX ALLER \$5.75

Aucune réservation requise - Pour information S'adresser:

TERMINUS RESTAURANT BEL-AIR 248-1850



Des sourires si rayonnants ne se retrouvent que sur les visages d'équipes gagnantes, comme celle du Marois et Fils de Montmagny, qui eu fort à faire pour pouvoir poser en grand champion.

Marois & Fils, champion

Depuis dimanche soir dernier, les champions de la Côte-du-Sud à la balle molle sont les joueurs du Marois & Fils de Montmagny. Ils ont mérité cet honneur en remportant la cinquième et décisive partie de la finale, qui les opposait aux champions de l'andernier le Dallaire Transport. C'est au compte de 6 à 5 que le Marois a remporté cette très importante rencontre, devant plusieurs centaines de spectateurs massés dans les petites estrades et tout le long des clôtures qui bordent le terrain de l'école Casault. Cette dernière partie a été à l'image de la saison et de la série finale, c'est-à-dire, chaudement disputée.

En remportant les deux premières rencontres de la finale 3 de 5, 7 à 5 et 12 à 7, les joueurs de Marcel Desjardins semblaient s'acheminer vers le championnat, sans trop de difficultés. Mais les hommes de Pierre-Paul Fréchette se sont ressaisis et ont gagné les deux autres parties: 14 à 8 et 9 à 6.

Les joueurs étaient bien conscients de l'enjeu de la rencontre et la nervosité fut cause de quelques erreurs coûteuses dans les deux camps. Grâce à des coups sûrs de René Gaudreau, qui en réussit trois dans la partie, et de Jacques Desjardins, le Marois compta un point dans chacune des trois premières manches, pour prendre les devants 3 à 0. Cependant à la 4^{ème} manche, le Dallaire égala le pointage, à la suite d'un simple de Denis Corneau et d'un double de Denis Gaudreau. Un des points tournant de la rencontre fut certainement le dur coup de deux buts, réussi par Jean-Claude Croteau, alors qu'il y avait deux coureurs sur les sentiers et qu'il parvint lui-même à croiser le marbre par la suite, pour produire trois points. A la 7^{ème} manche, un circuit de Gilles Gaudreau redonna espoir au Dallaire, qui compta ensuite un autre point, grâce à des simples de Claude Levesque et de Denis Lemieux, pour porter le compte 6 à 5 et menacer sérieusement le Marois. Mais Jacques

Desjardins, fit preuve de sang froid et stoppa ce ralliement qui aurait pu être fatal à son club.

Encore une fois, Jacques Desjardins, qui a gagné les trois victoires de son équipe dans cette finale, a été solide aux moments opportuns et a forcé le Dallaire à laisser un grand nombre de coureurs sur les buts. Il a fallu qu'il ait recours à toutes ses res-

sources pour éviter que les Jacques Dassylva, les Eugène Leclerc et les Denis Gaudreau fassent trop de dégâts. Il a réussi. Son opposant au monticule, Denis Lemieux du Dallaire, a été lui aussi à la hauteur de la tâche. Même s'il a subi la défaite.

L'espace nous manque pour souligner tous les faits saillants des trois dernières parties.

Ecole de Judo Provinciale St-Thomas

Camille Boulet, prop.

ouvert tous les soirs de 7 à 11 hres et le samedi de 1 à 6 hres

116 Ave de la Gare Montmagny

Tél.: Ecole: 248-4982

Rés.: 248-2464

Fête aux joueurs

Les joueurs de la Ligue de Balle-Molle de la Côte-du-Sud seront fêtés, vendredi, 26 septembre 1969, à 9 h. au club le Bûcheron.

C'est ce que nous a appris le président de la Ligue, M. Roger Fréchette. Plusieurs invités d'honneur procéderont à la remise de récompenses et trophées aux joueurs qui se sont signalés au cours de la saison qui vient de prendre fin.

Ceux et celles qui désirent participer à cette soirée dansante, pourront se procurer leur carte en s'adressant à un des instructeurs des clubs, ou à MM. Roger Fréchette, Jean-Baptiste Paquet, ou encore au club le Bûcheron. Le prix d'entrée est de \$1.00.

La gymnastique et vous madame (en 1969)

Combien de femmes désirent rester belles, garder leur corps jeune et souple, évoluer avec une démarche empreinte de souplesse, afficher un maintien impeccable et contrôlé, éviter l'embonpoint, et, cherche inlassablement le moyen d'atteindre ces objectifs auxquels, toutes, vous avez droit.

Combien de femmes cherchent la solution de ces problèmes par des moyens artificiels et incomplets ou par des formules miracles aux résultats magiques. Nous vivons dans un siècle où tout doit être rapide et facile; c'est la loi du moindre effort et du rendement supérieur. Nous prenons du poids pendant cinq ans mais, l'on vou-

drait perdre ce surplus en cinq semaines. Soyons plus réaliste dans la poursuite des résultats attendus. Rappelez-vous qu'il existe qu'un seul véritable exercice, c'est-à-dire, celui d'avoir la volonté d'en faire. C'est pour cela que la gymnastique est si importante.

La gymnastique de conditionnement physique, de maintien, esthétique et préventive est le meilleur moyen de parvenir à vos fins d'une façon. La gymnastique c'est pour vous, c'est pour toutes les femmes soucieuses de leur santé et de leur beauté. Commencez maintenant et faites-en une règle de vie.

Aimé Ouellet, Prof. Education Physique.



Le président de la ligue, Roger Fréchette remet le trophée au Capitaine Jacques Desjardins du Marois et Fils.

YOGA

SCIENCE VIVANTE MODERNE
1er COURS GRATUIT

Centre à
St-Philippe de Neri
Comté de Kamouraska

Informations: Mme Leclerc
498-3115

Sivananda Institut de Yoga
3887 St-Denis, Montréal 18
Gérard Fortier, dir.

L'Association de Chasse et Pêche Montmagny-L'Islet vous invite au

Couronnement de la Reine

le samedi 27 septembre 1969 à 9 heures p.m.
au Centre Sportif "Le Bûcheron"

Musique continue, orchestre Messervier

Artiste invité: Yvan Laliberté, organiste

Admission: 5.00 le couple.

Un goûter sera servi. — Tirage du grand prix
Les moins de 20 ans ne sont pas admis.
Les cartes en vente chez les directeurs et les duchesses.

OUVERTURE DU

FOYER DES QUILLES



MAINTENANT OUVERT

Bienvenue à tous les joueurs

Tél. 248-4900

Cours de gymnastique pour dames

"Nouvelle formule"

Harmonisation physique et plaisir de bouger

Vous voulez redevenir en forme, éviter l'embonpoint ou perdre du poids, retrouver la souplesse et l'équilibre de votre corps, améliorer votre santé et votre maintien, voilà, une occasion unique qui s'offre à vous, Mercredi le 1er octobre, à 8 hres, au gymnase de l'Ecole Beaubien, soirée d'information et inscription. Mercredi le 8 octobre, début des cours.

Vous avez un cours complet, basé sur la gymnastique de conditionnement physique, la gymnastique de maintien et la gymnastique esthétique. Tous les cours comportant un enseignement théorique sur l'un des points suivants: maintien, anatomie, physiologie, détente, beauté et régime alimentaire. Tous les (cours) exercices se font avec rythme et s'exécutent avec musique.

Ces cours seront complétés par les conférences d'un médecin, d'une diététiste et par Aimé-Ouellet, Prof. Education Physique. La première phase des cours se termine à la mi-décembre, et, seulement les dames qui feront leur inscription, mercredi le 1er octobre à l'Ecole Beaubien, pourront être acceptées car les cours ne se répètent pas. La deuxième phase débutera à la mi-février pour se terminer le 15 mai.

Aimé Ouellet, 248-3181
Prof. Educ. Phys.
Carole Audet, ass. 248-2347.

LES PROGRAMMES 69

- * amaigrissement
- * gain de poids
- * cellulite - buste
- * maintien - correction
- * taille - hanches
- * cuisses - dos

* gymnastique de pauses pour secrétaires et infirmières
* conférences: d'un médecin: thème "La santé et l'exercice" d'une diététiste: alimentation et régime.

Les champions à la pétanque



L'équipe des 3 LLL de Montmagny formée de Jean-Marie Langlois, Gérard Langlois et Germain Laberge s'est assurée les honneurs du grand tournoi Molson de pétanque, dimanche, en battant en finale un trio exceptionnel de Lévis composée de Victor, Pierre et Michel Sylvestre. Le tournoi mettait aux prises 10 équipes de Montmagny et autant de Lévis. Les champions ont reçu la coupe des mains de M. Guy Bélanger, représentant Molson pour la région.



La "Consolante" a été remportée par les frères Roger, Fernand et Raynald Proulx de Montmagny, au dépens d'une autre équipe locale où on retrouvait Raymond et Roland Langlois ainsi que Pauline Laberge. Le représentant du commanditaire leur a remis leur prix.



Ce sont trois joueurs de Montmagny également qui ont gagné la "Réconciliante". Il s'agit de Roger Corneau, Raynald Langlois et Jacques Lacroix qui ont battu les lévisiens Robert Vien, son épouse et Léandre Paradis. Ils ont également reçu leur prix de Guy Bélanger.

Tournoi d'ouverture de la ligue de badminton samedi et dimanche

La Ligue de badminton de Montmagny débutera sa saison d'activité par un grand tournoi mixte, au manège militaire, samedi et dimanche, soit les 20 et 21 septembre.

Un des responsables, M. Denis Jean, nous fait savoir que le tournoi qui s'ouvrira à 3 heures, samedi après-midi comportera des séries en simple et en double. Tous les joueurs de badminton de la région sont cordialement invités. La date limite d'inscription a été fixée à samedi à midi.

Les intéressés pourront s'adresser au manège militaire pour de plus amples informations en téléphonant à 248-2575. Ils n'auront qu'à demander MM. Denis Jean ou Raynald Fournier.

Ces deux responsables sont également à la disposition des joueurs qui voudraient s'inscrire pour les parties de la saison régulière qui débutera la semaine prochaine. La ligue comprendra les calibres A et B. Les dates et l'heure des parties seront déterminées selon le désir exprimé par la majorité des joueurs que les responsables se chargent de contacter.

LAFONTAINE

Sam. 20
au 26 sept.

En Grande
Exclusivité

18

ANS
réservé aux adultes

ANNA
KARINA

dans

Suzanne Simonin

LA RELIGIEUSE

DE
DIDEROT

2e film MOURRIR A L'AUBE

EN COULEURS

CINEMA TACHE

SAM. 20
AU 26 SEPT.

LE PLUS GRAND FILM de NOTRE ÉPOQUE

LE TRIOMPHE MONDIAL

Enfin en français

LE FILM AUX
6 OSCARS

MEILLEURE MUSIQUE
MEILLEURE DIRECTION
MEILLEURS COSTUMES
MEILLEURE DÉCORATION
MEILLEURE CINÉMATOGRAPHIE
MEILLEURE PHOTOGRAPHIE

LE DOCTEUR
JIVAGO

DURÉE DE 197 MINUTES

EN COULEURS

LA SPLENDEUR DE CE
SPECTACLE D'ACTION
SE DOUBLE D'UNE
PASSIONNANTE HISTOIRE D'AMOUR

14
ANS
ET
PLUS

GERALDINE CHAPLIN
JULIE CHRISTIE
OMAR SHARIF (AS ZHIVAGO)
TOM COURTENAY
ALEC GUINNESS
ROD STEIGER
SIOBHAN MCKENNA
RALPH RICHARDSON
RITA TUSHINGHAM



De g. à dr., Fernand Asselin, St-Raphael; Roland Bélanger, St-Vallier; Guy Mercier, St-Vallier; Candide Corriveau, St-Vallier.

Roland Bélanger est couronné l'homme fort de Bellechasse

Le concours d'haltérophilie qui a été présenté dimanche dernier à St-Vallier a couronné Roland Bélanger de St-Vallier comme l'homme fort de la région.

M. Bélanger, de qui relevait l'organisation du concours, l'a emporté sur le seul autre concurrent dans la catégorie des 180 livres et plus, Xavier Turgeon de St-Charles. Le champion a soulevé et redressé un poids de 425 livres tandis que son adversaire réussissait 400 livres.

Personne dans l'assistance n'ayant relevé le défi de lever plus que lui, M. Bélanger s'est limité à 425 livres bien que l'an dernier, lors de compétitions semblables, il avait soulevé 475 livres.

Dans la catégorie des 165 à 180 livres, les honneurs du championnat sont allés à quelques personnes présentes. Les gagnants de chacune des quatre catégories ont reçu un trophée don de l'organisateur, M. Bélanger.

Vallier et Fernand Asselin de St-Raphaël ont respectivement soulevé 425 et 375 livres.

Guy Mercier qui était également éligible dans la classe des 150 à 165 a remporté le trophée de cette catégorie avec un levé de 425 livres. Les trois autres concurrents se sont classés comme suit: Raynald Turgeon, St-Vallier (385), Laurent Couture, St-Nérée et Donald Turgeon (360) livres chacun.

Chez les 135 à 150 livres, Fernand Asselin de St-Raphaël, André Gourgues et Raynald Simoneau de St-Vallier soulevaient respectivement 355, 340 et 325 livres.

Au total, une quinzaine d'athlètes ont participé au concours et leurs efforts ont été très applaudis par les quelque 200 personnes présentes. Les gagnants de chacune des quatre catégories ont reçu un trophée don de l'organisateur, M. Bélanger.

Ce dernier anticipe l'organisation d'un autre grand concours d'haltérophilie, l'été prochain, mais cette fois, à l'échelle de toute la Côte-du-Sud.



UN AUTRE CHAMPIONNAT POUR DENIS PROULX - Un tireur d'élite, Denis Proulx de Montmagny, vient de remporter un deuxième championnat en autant de semaines au tir au pigeon d'argile en triomphant sur plus de 100 tireurs, dimanche à Plessisville. Denis a réussi une cible parfaite de 25 sur 25. Le dimanche d'avant, il avait remporté les honneurs d'un semblable tournoi à Thetford-Mines avec un pointage de 24 sur 25. C'est la première fois dans l'histoire de la Section de tir de l'Association de Chasse et Pêche de Montmagny-l'Islet qu'un de ses membres réussit une fiche parfaite au tir à la trape. Le champion magnymontois arbore ici son trophée alors qu'il est photographié en compagnie du président de l'association M. Jean-Louis Pelletier et du président de la section de tir M. Gérard Boudreau.

de **Kuyper**
le gin
au grand
coeur

DEPUIS 1695
JOHN DE KUYPER & FILS (CANADA) LTÉE • BLENDED GIN • DISTILLÉ AU QUÉBEC

HOTEL DELAGRAVE
REPAS A TOUTES HEURES
SPECTACLE: Vendredi Samedi
DANSE AVEC ORCHESTRE: Dimanche
"ENSEMBLE MAURICE TETU"
JULES ROY, prop.
St-Pierre Tél.: 248-9086

BAR-SALON 248-2539
Auberge des Trois-Chemins
LICENCIÉE
25 UNITÉS CHAMBRE
ou MOTELS - T.V. et PENSION
Du mardi au dimanche
Danseuses a go-go

Tél.: 856-2975
Sports Loisirs enr. GROS et DÉTAIL
BICYCLES - SCOOTERS - AUTO VOIE "MOTO-SKI"
PÊCHE - CAMPING
CHALoupES "PETERBOROUGH"
MOTEURS HORSBORD "CHRYSLER"
PATINS - SKIS - HOCKEY
BALLE au CAMP - TENNIS
413, 8e RUE. LA POCATIÈRE, KAM., P.Q.

Complètement rénové pour vous mieux servir
Repas légers et complets - Chambre et pension à prix très raisonnable atmosphère familiale
BAR SALON
HOTEL CENTRALE
Arthur Tremblay, prop.
58, est rue St-Jean-Baptiste
Montmagny Tél.: 248-9046

POUR VOS
-RECEPTIONS
-BANQUETS
-ANNIVERSAIRES
-NOCES
-EXPOSITIONS
DEMANDEZ
Le centre sportif "LE BUCHERON"
Nous prêtons gratuitement nos salles à toutes les associations et clubs sociaux
221 RUE ST-LOUIS - MONTMAGNY - 248-1880

Manoir des Érables
Tél.: 248-0100 200 Du Manoir Montmagny
HOTEL-MOTEL
SPECIALITES: Noces, fiançailles, réceptions, soupers familiaux
BAR SALON
L'endroit par excellence pour les diners d'hommes d'affaires

A l'Hôtel St-Gabriel
Ven. sam.
19 - 20 sept.
En vedette
Victor Bérube
Sam. dim.
20 - 21 sept.
Claire Syril et son orchestre

Maintenant
EN VEDETTE A
L'Hôtel Château Blanc
St-Paul - 469-2038

LES VICOMTES
Danse les
(vendredi-samedi-dimanche)
- DANSEUSES A GO-GO -



Carlo
vous invite à goûter
ses spécialités canadiennes
et italiennes dans
une ambiance reposante

Avec **CARLO**
c'est la pizza
à son meilleur

Restaurant

CHEZ CARLO

Livraison dans toute la ville
248-4855

105, rue St-Louis **MONTMAGNY**

SPECIALITÉS

DE FIN DE SEMAINE

MENU

SAMEDI

SPECIAL DU JOUR
Soupe coquilles et tomates
Jus assortis

PLAT DU JOUR

Côtelettes de porc à la
chinoise \$1.24
Hot chicken \$1.24
Omelette de jambon \$1.65
Steak spécial du chef \$2.00
Pétoncles frites \$2.00
Salade de jambon \$1.75

DESSERT

Eclair au chocolat
Grand-père au sirop d'érable
Jello avec crème
Parfait à la menthe
Tarte au caramel
(extra) \$.35

DIMANCHE

SPECIAL DU JOUR

Soupe anneaux et tomates
Jus assortis

PLAT DU JOUR

Rôti de veau au four \$1.85
Pain de viande du chef \$1.24
Burger poulet de la maison \$1.24
Filet de sole à la poêle \$1.75
T-Bone steak au beurre \$3.00
Steak de jambon \$1.90

DESSERT

Ghous à la crème
Crème aux fraises avec biscuit
Gâteau roulés aux chocolat
Goupe de poire avec biscuits